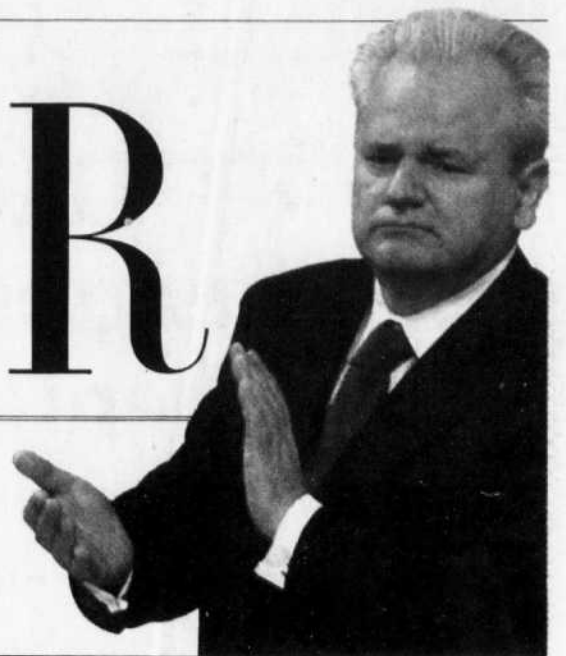




LE DEVOIR



LES ARTS

Herr Hitler et son valet
Doppelhammer
Page C 1

LE MONDE

Milosevic
bientôt inculpé
Page A 9

VOL. XCII N° 22

LES SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 FÉVRIER 2001

1,95 \$ + TAXES = 2,25 \$

Québec fusionnera tous azimuts

De Matane à Rouyn en passant par Sherbrooke et Jonquière, les pendules sont à l'heure des regroupements municipaux

La croisade de Louise Harel contre les guerres de clocher et les dédoublements de services est loin de tirer à sa fin. Après avoir attaqué de front les trois plus grandes agglomérations métropolitaines, la ministre n'entend pas s'arrêter chemin faisant. À terme, les frontières d'environ 25 des 31 plus importantes municipalités au Québec devraient être complètement redéfinies.

FRANÇOIS CARDINAL
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Avec le couronnement prochain de Bernard Landry, tout porte à croire qu'une vague de fond déferlera sur le conseil des ministres et le modifiera complètement. Une ministre risque toutefois de ne pas être emportée par les flots. Les deux moins solidement agrippées à la barre de sa réorganisation municipale, il semble que Louise Harel sera maintenue en poste. Du moins, c'est ce qu'elle souhaite.

Après avoir évité les écueils et légitimé à Montréal, à Québec, à Longueuil, à Hull-Gatineau et à Lévis, la ministre souhaite faire de même sur le reste du territoire québécois, tel que prévu dans son livre blanc. Au cours des derniers mois, des mandataires ont été nommés un peu partout, de nombreuses municipalités ont volontairement demandé d'être regroupées et certaines fusions ont déjà été concrétisées. De Matane à Rouyn en passant par Sherbrooke et Jonquière, les pendules sont à l'heure des regroupements municipaux. Et rares sont ceux qui ont choisi de ne pas ajuster leurs aiguilles.

L'an dernier, le Québec comptait 1306 municipalités locales, dont seulement 207 comptaient plus de 5000 âmes. En répétant inlassablement qu'elle souhaitait «mettre fin au statu quo», la ministre a depuis multiplié les incitatifs aux fusions, à un point tel que, d'ici un an, il pourrait ne rester qu'un peu plus de 1150 municipalités. En mai 1996, dans le cadre de la politique de consolidation des communautés locales du ministre Rémy Trudel, seulement 162

VOIR PAGE A 12: FUSIONS

De l'innocence à l'inquiétude



AGENCE FRANCE-PRESSE

Un monde d'innocence a fait place à l'inquiétude dans l'esprit de ce jeune garçon dont la vie, et celle de tout un peuple, a été à jamais bouleversée par les forces de la nature. L'Inde ne cesse de déterrer ses morts une semaine après que le violent séisme eut secoué l'Etat du Gujarat. Jusqu'à présent, 15 076 corps ont été dénombrés alors que les autorités chiffrent le nombre de morts à 100 000. Pour faire un don, on peut contacter Oxfam: 1 877 937-1614, ou l'UNICEF: 1 800 567-4483 ou www.unicef.ca.

150 junkies sous observation

Depuis quelques années, les utilisateurs de drogues injectables tombent comme des mouches sous la piqûre du VIH. Souvent sans le sou, ces malades se retrouvent à la rue pour oublier leur maladie et la médication qu'elle commande. Depuis quelques mois, une unité ambulatoire du CHUM s'occupe d'eux.

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Bon temps mauvais temps, Claire Lahaie parcourt l'île de Montréal avec la même fougue. Elle tente de sortir de la rue des toxicomanes atteints du VIH. Pourquoi? Pour qu'ils se soignent et reprennent goût à la vie.

Claire coordonne une petite équipe mobile formée de trois infirmières et de deux intervenants sociaux. Ce petit groupe fait partie de la nouvelle unité ambulatoire du CHUM. L'unité s'articule autour de spécialistes qui vont sur le terrain et d'une clinique fixe située à l'hôpital Saint-Luc, où les malades peuvent consulter sans trop de contraintes des médecins experts en traitement du VIH.

«On a réalisé qu'au CHUM la moitié des personnes hospitalisées pour le VIH/sida étaient des utilisateurs de drogues injectables et que ces gens étaient deux fois moins traités que le reste de la population», souligne Claire Lahaie. Son équipe s'affaire donc à vacciner, éduquer, accompagner et soigner.

«Notre objectif est qu'ils connaissent autant leur ma-

VOIR PAGE A 12: VIH

Bernard Lamarre, vivre pour le changement

La dernière fois que j'avais rencontré Bernard Lamarre, il m'avait semblé un brin nostalgique, peut-être même un peu amer. Il venait de laisser, plus ou moins malgré lui, la vice-présidence de SNC-Lavalin. Il n'appartenait plus à cette puissante et prestigieuse organisation qu'il avait contribué à créer et au sein de laquelle il avait passé le plus gros de sa trépidante vie active.

Il nous avait longuement parlé ce soir-là de ses très chères années 60, quand «tout était possible, dans tous les domaines». Nous l'écoutions avec plaisir. Bernard Lamarre, quand il a du temps, est un conteur passionnant; il sait construire une histoire, y mêner des rebondissement, y mettre du suspense, une chute imprévue. Il nous décrivait un Québec sans dette, capable d'emprunter des tonnes d'argent pour

construire des autoroutes, de grands barrages, des écoles, des usines, des gymnases. Nous vivions alors dans un immense chantier; c'était l'âge d'or, hélas révolu, croyait-il, du génie québécois.

Cette semaine, je retrouvais M. Lamarre dans le petit bureau qu'il occupe deux jours par semaine au centre d'accueil pour personnes âgées Marcelle-Ferron, à Brosard. Comme dans tous les bureaux que je lui ai connus (il en a toujours deux ou trois), il est entouré d'œuvres d'art. Droit devant lui, un Marcelle Ferron de 1973, *Le Nu assassiné*; à sa gauche, près de la fenêtre, une sculpture d'Armand Vaillancourt; sur la table basse, de gros livres d'art, dont un signé Roussil, son vieil ami. Au mur, bien encadrés,

Georges-Hébert
Germain

VOIR PAGE A 12: LAMARRE

Ottawa interdit le bœuf brésilien

JUDITH LACHAPPELLE
LE DEVOIR

Dans un geste qui n'aurait rien à voir avec la guerre commerciale qui l'oppose au Brésil, le Canada a décidé d'interdire l'importation de produits bovins en provenance de ce pays. Le Canada dit estimer que les mesures de contrôle pour empêcher la propagation de la maladie de la vache folle au Brésil sont insuffisantes et ne vaut courir aucun risque avec la santé de ses citoyens.

«Le gouvernement du Canada juge extrêmement importante la sécurité du public en ce qui concerne les produits de consommation», a annoncé hier le vétérinaire Claude Lavigne, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). «Au cours des derniers jours, nous avons reçu de l'information qui nous a menés à douter de la sécurité de l'importation de viande du Brésil. Ces données nous mènent à nous demander si les contrôles que le gouvernement brésilien a mis en place sont suffisamment efficaces.»

Le Canada est le premier pays à adopter de telles mesures à l'endroit des produits alimentaires brésiliens. L'ACIA a catégoriquement nié tout lien entre cette suspension et la guerre commerciale que se livrent le Canada et le Brésil au sujet des subventions à l'entreprise privée. Récemment, l'Organisation mondiale du commerce avait donné raison au Canada et au géant de l'aéronautique Bombardier, qui accusaient le Brésil de désobéir aux règles du marché en subventionnant le constructeur d'avions Embraer. «Ce n'est jamais le bon moment d'intervenir sur un dossier comme l'ESB [encéphalite spongiforme bovine], à part le moment immédiat», a déclaré le porte-parole de l'ACIA. «Il s'agit pour nous d'un dossier qui ne concerne que la santé et la sécurité des citoyens. Ce n'est lié d'aucune façon à un autre dossier concernant le Brésil.»

VOIR PAGE A 12: BŒUF

POLITIQUE

Marois abandonnera la Santé pour les Finances dès mars

Page A 7

ÉCONOMIE

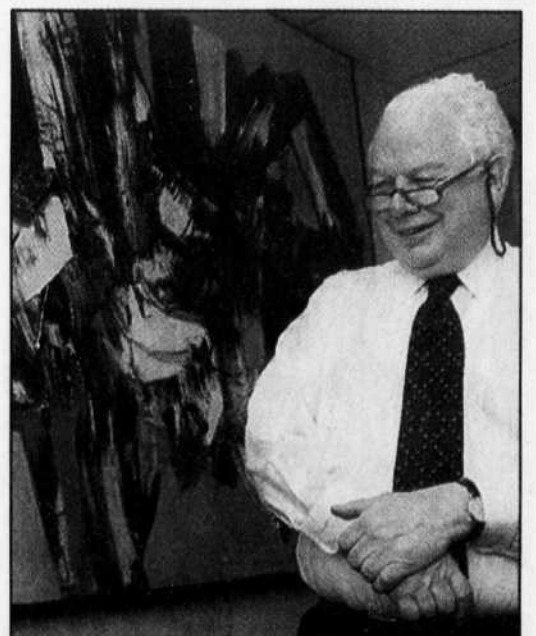
Des pertes de 160,4 millions pour Cinar

Cinar a perdu 160,4 millions en 1999. Les résultats inscrits au premier semestre de 2000 se traduisent par une perte de 42,4 millions, contre un bénéfice de 10,3 millions au premier semestre de 1999.

À lire en page B 1

INDEX

Annonces.....	B 9	Idées.....	A 11
Avis publics.....	B 10	Monde.....	A 9
Bourse.....	B 8	Mots croisés.....	B 10
Carrières.....	B 4	Météo.....	B 12
Économie.....	B 1	Plaisirs.....	B 12
Éditorial.....	A 10	Politique.....	A 7
Fonds.....	B 6	Sports.....	B 11



Bernard Lamarre

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

DE GRANDS LIVRES POUR UN GRAND FILM

LES LETTRES DE CHEVALIER DE LORIMIER, CELLES DE SES COMPAGNONS D'INFORTUNE ANISI QUE LES PHOTOS DU TOURNAGE DE 15 FÉVRIER 1839



Comeau & Nadeau

• LES ACTUALITÉS •

Plan d'action pour se conformer au rapport Bartkowiak

Les Centres jeunesse s'attellent à la tâche

Les enfants qui leur sont confiés seront placés en fonction de leurs besoins

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Créer des ponts avec les CLSC, revoir de fond en comble les critères de placement et placer les enfants en fonction de leurs besoins réels: voilà les principaux objectifs que se sont donnés les Centres jeunesse de Montréal (CJM), cette semaine, dans un plan d'action destiné à faire le grand ménage dans cet organisme récemment montré du doigt par le rapport Bartkowiak.

Ce plan d'action en 16 volets se veut une réponse au rapport cinglant rendu public le 17 janvier par Jean Bartkowiak, l'enquêteur dépêché l'été dernier par le ministre Gilles Baril, responsable de la Protection de la jeunesse.

Entériné par le conseil d'administration des Centres jeunesse de Montréal mardi dernier, le plan prévoit d'abord la création de 17 comités de travail qui veilleront à donner suite à chacune des recommandations du rapport.

Parfois flou, parfois précis, le plan fait de la révision de la «territorialité» dans les unités où résident les jeunes sa priorité n° 1. En termes précis, cela veut dire que les jeunes ne seront plus placés en fonction de seuls critères liés à la division du territoire montréalais en sept secteurs mais d'abord en fonction de leurs besoins. «Se rattacher au territoire pouvait impliquer que des jeunes se retrouvent avec d'autres jeunes du même gang de rue. Nous allons d'abord considérer les besoins des jeunes», a expliqué hier Justo Michelena, directeur adjoint au CJM.

Le plan accorde aussi priorité à la création d'ententes formelles avec les CLSC, le resserrement des

critères de placement et la révision complète des mécanismes de révision des dossiers. Il se fait toutefois moins loquace sur les moyens concrets retenus pour rétablir un climat de travail serein et sur la façon de couper certaines des dépenses des CJM.

La coalition syndicale regroupant 2000 employés a d'ailleurs vertement dénoncé cette semaine le projet des CJM de sabrer une douzaine de postes à temps plein, une mesure considérée tout à fait contraire à l'esprit du rapport Bartkowiak. Les syndicats ont réclamé la mise en tutelle des Centres jeunesse, une demande rapidement battue en brèche par le ministre Baril.

La direction des CJM, elle, ne voit pas de contradiction entre ce projet et les redressements réclamés par le rapport Bartkowiak. «Ce ne sont que des hypothèses déposées à la table de négociation», se défend M. Michelena. Ce projet ne risque-t-il pas de pourrir davantage le climat de travail au moment où le rapport insiste sur l'importance de rétablir la confiance entre la direction et ses employés? «C'est sûr qu'il y a des choses qui accrochent mais tout n'est pas noir. L'important, c'est d'enclencher un processus. On nous a reproché de ne pas avoir impliqué notre personnel, alors là, on va faire en sorte de travailler avec tout le monde», a affirmé ce dernier.

La tâche risque d'être ardue puisque le mot courrait déjà parmi les syndiqués de boycotter les travaux des nouveaux comités. Le ministre Baril, lui, vient de recevoir le plan d'action des CJM et entend y répondre au cours de la semaine prochaine, a fait savoir son attaché de presse hier. Quant aux coupes de postes décriées par la coalition syndicale, le ministre n'entend pas s'en mêler, a-t-il dit, «puisque s'agit d'une décision relevant de la gestion interne».

Mairie du nouveau Montréal

Bossé assure n'avoir encore pris aucune décision

Pierre Bourque poursuit sa campagne pendant que les maires de banlieue se demandent qui, de George Bossé, Gérald Tremblay et Vera Danyluk, l'affrontera

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

À en croire les maires de banlieue, les jeux ne seraient toujours pas faits en ce qui concerne leur choix du candidat qui s'opposera à Pierre Bourque dans la course à la mairie de la nouvelle ville de Montréal. Au milieu de rumeurs donnant parfois gagnant l'ancien ministre libéral Gérald Tremblay, d'autre fois le maire de Verdun et président de l'Union des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal (UMB), Georges Bossé, l'annonce de la décision devrait toutefois venir dès la semaine prochaine.

Faute d'appuis suffisants, Georges Bossé s'approprierait-il à se désister en faveur de Gérald Tremblay, comme l'affirmait hier le quotidien *La Presse*? «Je ne peux ni le nier ni le confirmer, a répondu le principal intéressé. Cette décision n'a pas encore été prise.» Le maire de Verdun a répondu aux questions des journalistes à la sortie d'une réunion de l'UMB où il n'aurait été question, à en croire les maires présents, que des problèmes d'intendance auxquels fera face l'organisme d'ici la fin de l'année.

Quant au choix d'un candidat à la mairie et à la création d'un nouveau parti politique, Georges Bossé a expliqué que l'on arrivait au terme d'une réflexion entamée il y a trois semaines. Différents sous-comités auraient été formés non seulement de maires mais aussi d'autres intervenants pour en explorer les différentes implications. Ceux-ci sont maintenant arrivés au terme de leur travail et mettront en commun leurs conclusions au début de la semaine prochaine.

C'est à ce moment seulement, assure-t-il, que le choix du chef sera fait. «C'est pour ça que ça avance bien. Nous sommes capables de parler d'objectifs, de buts, de développement d'une nouvelle vi-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

En campagne depuis presque un mois, le maire de Montréal, Pierre Bourque, a poursuivi hier à Outremont sa tournée des futurs arrondissements de la nouvelle ville en prévision des élections municipales du 4 novembre.

sion sans que personne se sente menacé autour de la table.» L'un de ces sous-comités aurait rencontré à deux reprises chacun les deux autres personnes à s'être publiquement déclarées intéressées à se porter candidates, soit Gérald Tremblay et la présidente de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), Vera Danyluk. Tous se seraient entendus sur l'objectif d'atteindre en ce domaine le plus large consensus possible.

À l'extérieur du pays jusqu'à mercredi prochain, Gérald Tremblay n'a pu être joint hier.

Vera Danyluk, pour sa part, s'est montrée extrêmement critique quant à la manière adoptée pour choisir le futur candidat à la mairie. «Tout le monde se gargarise avec le mot "démocratie", a-t-elle déploré. Mais si l'on n'est même pas capable de la mettre en pratique dès le départ, ça ne vaut pas la peine.» Elle s'est dite prête à se rallier derrière quiconque serait choisi, par exemple, après une course à la direction d'une dizaine

de jours à peine par un collège électoral composé des conseillers municipaux et des représentants des comités de citoyens. «Mais si l'on veut choisir le candidat en petit groupe, avertit-elle, et venir ensuite m'offrir une sorte de deal pour obtenir mon appui, je ne suis pas intéressée.»

Pendant ce temps, Pierre Bourque...

Pendant ce temps, le maire de Montréal, Pierre Bourque, poursuivait hier à Outremont sa tournée préélectorale des futurs arrondissements de la nouvelle ville. Parmi les personnalités venues le rencontrer à huis clos se trouvaient deux conseillers municipaux membres du parti du maire Jérôme Unterberg, Larry Wilson et Yvette Lafleur. Les prochaines étapes de sa tournée seront Saint-Laurent mardi, où il devrait présenter un candidat local qui y défendra les couleurs de son parti Vision Montréal, Lachine mercredi et Verdun vendredi.

ORINTO

SILDES

DISTRIBUÉ PAR
ACTUEL 5
IMPORT
DESIGN INC.

Le lit DELFO se veut la synthèse entre l'esprit zen et le easy-living. Cadre en cerisier, ou aucaillébotis remplace le sommier traditionnel. Peut-être faut-il voir l'influence du Feng Shui, selon lequel l'énergie Positive circule plus librement à travers la lignure que le métal?

Dormir sain

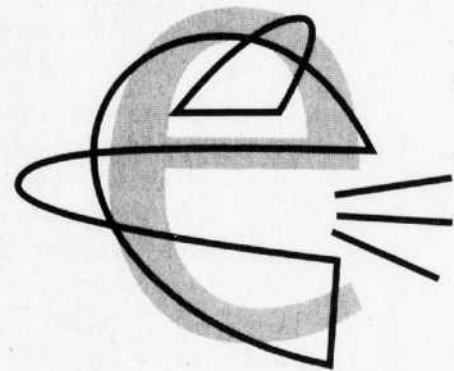
Merci de réserver votre temps au :
(514) 335-0705

Solde
complets italiens, vestons, manteaux
40% - 60%
de rabais

doice
DONA UOMO

Pour Elle
277, av. Laurier O.
270-6154
Centre de
Commerce Mondial
844-9125

Pour Lui
Centre de
Commerce Mondial
281-7999
5107, av. du Parc
277-7558



LE FRANÇAIS, PARLONS-EN.

APPEL DE MÉMOIRES

La Commission des États généraux sur la situation et l'avenir de la langue française au Québec tiendra, les **15, 16 et 17 mars prochain**, au Marché Bonsecours de Montréal, ses **audiences nationales**.

À cette occasion, la commission recevra un certain nombre d'**organismes nationaux** souhaitant être entendus.

Tout organisme intéressé doit faire parvenir un mémoire à la commission **au plus tard le 2 mars 2001 à 17 h** à l'adresse suivante :

Monsieur Jean-Claude Corbeil, secrétaire
Commission des États généraux sur la situation
et l'avenir de la langue française au Québec
770, rue Sherbrooke Ouest, bureau 4.04
Montréal (Québec) H3A 1G1

Pour obtenir le document de consultation précisant les modalités de présentation d'un mémoire, consultez notre site Internet à l'adresse suivante : www.etatsgeneraux.gouv.qc.ca ou composez le (514) 864-8181 ou le 1 866 864-8181.

Québec

Commission des États généraux
sur la situation et l'avenir de
la langue française au Québec

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Mieux vaut être riche et pollueur

Les voitures de luxe dépassent largement la norme «volontaire» de consommation d'essence

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

Les autos de luxe, qui ont fait chambre à part récemment à Montréal avec un Salon distinct, ont affiché en l'an 2000 la pire performance énergétique globale de toute cette industrie: ce segment du parc automobile n'arrive pas encore, après 16 ans, à respecter les normes de consommation d'essence «volontaires» mises en place par le gouvernement canadien.

C'est ce que révèlent les dernières évaluations de la consommation de ventes d'autos de chaque constructeur l'an dernier, compilées par Transports Canada à partir de leurs rapports, les derniers mois ayant été cependant modélisés.

Ferrari ne détient pas que le championnat du monde en Formule 1. C'est aussi, d'après les statistiques fédérales, le champion toutes catégories de la pollution automobile au pays parce que la totalité de ses voitures vendues l'an dernier au pays affichait la plus forte consommation moyenne, soit 16,9 litres aux 100 km. Le constructeur italien est suivi par Jaguar avec une moyenne de 10,1 l/100 km, de Rolls-Royce (autour de 14 l), de Porsche (9,5 l), de l'autre allemand BMW (9,4 l) et du constructeur suédois Volvo (9,1 l). Les ventes globales d'autos des trois grands constructeurs nord-américains affichent des moyennes de consommation de 8,2 l/100 km pour Chrysler, de 8,6 l pour Ford et de 8,2 l pour General Motors.

Le Canada demande aux constructeurs automobiles de respecter, volontairement, une consommation moyenne pour l'ensemble de leurs ventes qui ne dépasse pas 8,6 litres aux 100 km. Cette norme est une copie de la norme américaine du Corporate Fuel Average Consumption (CAFE), un programme dont le non-respect enclenche des amendes pour chaque point de dépassement de la consommation moyenne des autos vendues en un an. Le Canada suit docilement la norme américaine depuis 1984, sans même lui avoir donné force de loi, convaincu qu'il ne peut maintenir une politique nationale même si son parc automobile est en réalité aussi important que celui de la Californie, un État qui dicte la norme au continent.

Mais le CAFE, qu'il soit canadien ou américain, est un système qui masque bien d'autres choses et qui semble avoir été conçu pour sauver la face des constructeurs automobiles nord-américains. En effet, lorsque est apparue la vogue des camions légers, 4x4 et fourgonnettes pour le simple transport des personnes, les États-Unis et le Canada ont créé une classe à part pour ces véhicules au lieu de forcer les constructeurs à vendre un plus grand nombre de petites voitures moins énergivores pour maintenir leur conformité à la norme moyenne applicable aux véhicules personnels, ce que sont en réalité ces camions et fourgonnettes à vocation censément commerciale.

La norme pour cette autre catégorie, dite des «camions légers», est fixée à 11,4 litres aux 100 km depuis 1994. Malgré la latitude qu'elle octroie aux manufacturiers, BMW, General Motors, Land Rover et Volkswagen ont réussi à ne pas la respecter l'an dernier au Canada. Mais peu leur importe puisqu'elle n'a aucune valeur contraignante. Nissan, Mercedes et Ford l'ont atteinte de justesse avec une consommation moyenne égale à la norme.

Les dépassements de la norme de consommation par un manufacturier comme BMW ou Ferrari n'ont pas les mêmes impacts pour la planète, en ce qui a trait aux émissions de gaz à effet de serre, que le fait pour General Motors de dépasser cette même moyenne en raison du volume de vente fort différent des trois constructeurs.

Un exemple. Les ventes de la Viper de Chrysler, une voiture qui fait plus de 20 litres aux 100 km, sont probablement supérieures à celles de Ferrari en Amérique. Mais comme l'hypocrite système repose sur une moyenne globale, Chrysler affiche une moyenne de consommation pour l'ensemble de ses voitures de 8,2 litres aux 100 km, soit en bas de la norme.

La conformité des grands manufacturiers à ces normes ambiguës masque un autre phénomène: le transfert des gains technologiques au profit de la puissance plutôt que des économies d'énergie et du climat de la planète. La norme actuelle est en place depuis 16 ans, un indice percutant de son décalage par rapport aux problèmes d'environnement.

Les grands de l'auto ne peuvent toutefois pas pavoiser

Qui dit vrai?



REUTERS

AMÉRICAINS et Canadiens se livrent une guerre scientifique sans merci: leur marmotte nationale respective, toutes deux bêtes d'érudition et météorologues chevronnées, ont posé deux diagnostics diamétralement opposés hier. Tandis que Willie, la célèbre marmotte canadienne, n'a pas vu son ombre — signe que le pays connaîtra un printemps hâtif —, Punxutawney Phil (notre photo), l'américaine, l'a vue.

Pierre Bourque se fait rassurant

Montréal n'est pas Toronto,

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

La situation financière précaire dans laquelle se trouve Toronto, à peine trois ans après la fusion, n'inquiète pas le maire de Montréal, Pierre Bourque.

«Ça n'arrivera pas à Montréal, a-t-il assuré hier. Le contexte n'est pas le même.»

Dans son édition d'hier, *Le Devoir* rapportait que Toronto fera face cette année à un déficit de 305 millions et à une possible augmentation de taxe de 77 % en cinq ans.

Selon Pierre Bourque, les difficultés de la Ville reine sont largement attribuables au transfert de responsabilités dans le domaine social effectué à ses dépens par le gouvernement provincial alors même que s'effectuait le regroupement des six municipalités.

Depuis cette époque, note-t-il, la conjoncture économique a beaucoup changé. En Ontario comme

au Québec, la guerre aux déficits a été gagnée grâce notamment aux villes. Les compressions budgétaires ont fait place à de nouveaux programmes d'investissements dans les infrastructures.

De toute manière, ajoute-t-il, «la tradition social-démocrate» du Québec s'accommoderait mal du genre de pelletage de programmes sociaux auquel s'est adonné le gouvernement conservateur ontarien. «La loi [170] est très claire. Il n'a jamais été question de transférer des responsabilités sans l'argent qui va avec», rappelle-t-il. L'exemple de Toronto a d'ailleurs servi de leçon à tout le monde. Ce n'est pas pour rien que le gouvernement du Québec a accordé plus de temps aux comités de transition et prévu une loi encadrant le processus d'harmonisation des conventions collectives.

Pour les opposants à la réforme, l'exemple de Toronto permet surtout d'avoir un aperçu de ce qui nous attend.

«Ça montre que Toronto n'est pas le paradis que certains prétendaient, s'est contenté de dire le président de l'Union des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal (UMBM), Georges Bossé. Il y a sûrement des embûches très importantes à venir. On le dit depuis le début.»

«C'est la réalité qui nous rattrape», a déclaré pour sa part le chef du RCM, Michel Prescott. Il croit que l'on aurait limité les dégâts si l'on avait opté pour le modèle décentralisé de Louis Bernard. Conserver plus de pouvoirs aux arrondissements aurait en effet réduit d'autant les coûts d'harmonisation des salaires et services.

Jacques Lacoursière
Jean Provencher
Denis Vaugois
Canada · Québec
1534-2000

Tout (ou presque) ce que vous voulez savoir sur l'histoire du Québec ou du Canada; ce qu'on ne vous a pas enseigné ou que vous avez oublié.

39,95 \$ (Éd. régulière), 49,95 \$ (Éd. reliée)

«Admirable synthèse historique, ce Canada-Québec du trio Lacoursière-Provencher-Vaugois est un trésor absolument indispensable à toute bibliothèque québécoise, publique ou personnelle.»
Louis-Cornellier, *Le Devoir*

SEPTENTRION
www.septentrion.qc.ca

Sous la direction de
Yvon BOUCHER

Poètes québécois d'aujourd'hui (1994-1997)

La poésie chez Guérin.
320 pages - 17,35 \$

En vente dans toutes les librairies

Les Éditions GUÉRIN
(514) 842-3481

AVIS

DIRECTEUR GÉNÉRAL OU DIRECTRICE GÉNÉRALE DU MUSÉE DE LA CIVILISATION

Dans le cadre des démarches entreprises afin de combler le poste de directeur général du Musée de la civilisation, à Québec, le Conseil d'administration fait un appel de candidatures, ou de suggestions de candidatures.

Prière de communiquer toute proposition au Président du Conseil, Me Henri Grondin, **au plus tard le lundi 12 février 2001**. Ces suggestions seront confidentielles.

Me Henri Grondin
Président du Conseil d'administration du Musée de la civilisation
500, Grande-Allée Est, bureau 900
Québec (Québec) G1R 217
Téléphone : (418) 683-3000
Télécopieur : (418) 683-8784
Courriel : hgrondin@grondinpoudrier.com

GIORGIO EMPORIO

ÉPARGNEZ

70%

SUR LA COLLECTION AUTOMNE-HIVER AU COMPLET

MANTEAUX	1 695 \$	495 \$
COMPLETS	1 295 \$	395 \$
VESTONS	995 \$	295 \$
PANTALONS	295 \$	95 \$
CHANDAILS	250 \$	75 \$
CHEMISES HABILLÉES	125 \$	35 \$
CRAVATES	75 \$	20 \$

LES COURS MONT-ROYAL
1455, RUE PEEL,
COIN PEEL ET DE MAISONNEUVE
TÉL.: (514) 282-0022

INDE

Vous pouvez aider.

1 800 418-1111

www.croixrouge.ca

Croix-Rouge canadienne
Division du Québec

Ou postez un chèque portant la mention «Inde» au:
6, place du Commerce, Île des Sœurs,
Verdun (Québec) H3E 1P4

Jocelyn Maclure

Récits identitaires
Le Québec à l'épreuve du pluralisme

« Un ouvrage remarquable qui bouscule nos narrations chéries, nous obligeant ainsi à un essentiel examen de conscience. »
Louis Cornellier, *Le Devoir*

« Bien servi par une plume alerte et lucide, *Récits identitaires* brosse un tableau exact et fort utile des principales narrations et réflexions entourant la nation québécoise. »
Daniel Salée, *Politique et Sociétés*

Préfacé par Charles Taylor, ce sixième titre de la collection Débats apporte un éclairage nouveau sur les questions identitaires au Québec.

QUÉBEC AMÉRIQUE
www.quebec-amerique.com

• LES ACTUALITÉS •

Réforme scolaire au primaire

Les enseignants réclament 15 millions de plus

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Les enseignants du primaire réclament de dix à quinze millions de dollars supplémentaires par année au gouvernement pour assurer l'implantation de la réforme scolaire, qui se terminera en 2004.

Cette demande a été formulée au ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), lors d'une des premières rencontres de la «table de suivi sur la réforme», qui a eu lieu un peu plus tôt cette semaine. Cette table est née de la réunion d'urgence convoquée par le ministre François Legault au début du mois de décembre.

Les pistes de solution des enseignants comportent principalement des mesures pour appuyer et informer les enseignants. «La partie patronale [Etat] nous a demandé d'aller en délibéré, elle voulait faire ses propres calculs de coût», indique la présidente de la Fédération des syndicats d'enseignement (FSE-CSQ), Johanne Fortier.

Présidé par le sous-ministre adjoint, Robert Bisailon, ce comité est formé des principaux acteurs du monde de l'éducation. On y retrouve un représentant de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), un de l'Association des directeurs généraux, un de la FSE, un de la Fédération des comités de parents du Québec et enfin, un représentant des directeurs d'école.

«J'ai senti une certaine ouverture, mais on a insisté sur le fait que nous attendions une réponse rapide», ajoute Johanne Fortier. La prochaine rencontre aura

lieu le 14 février et, si les demandes du syndicat se butent à un mur, on promet une réaction en domino.

«Ce n'est pas juste de laisser peser tout le poids de la réussite sur les frères épaules des enseignants», reprend Mme Fortier. Je n'annonce pas une grève générale, [...] mais tous les moyens de pression seront sur la table, du plus petit au plus lourd.»

Au cours de cet entretien, qui a été ajourné, les commissions scolaires ont également émis des propositions. Selon nos informations, il s'agirait principalement d'une suggestion de réaménagement de l'horaire hebdomadaire et annuel. On voudrait ainsi augmenter le nombre d'heures d'enseignement chaque jour, ce qui permettrait de décharger, en définitive, du temps pour les professeurs.

«Je ne crois pas que les positions des deux parties soient irréconciliables», souligne Johanne Fortier. Entre autres, commissions scolaires et enseignants ont un leur voix pour avertir le ministre que, si les rumeurs de coupes en éducation s'avéraient, la réforme serait mise en péril. «Ce n'est pas vrai qu'on va continuer à ramer dans le sens inverse.»

Au cabinet du ministre Legault, on a refusé d'aller dans le détail. «Il y a des partis qui ont soumis différentes propositions, la réunion a été ajournée et les membres doivent se revoir sous peu», a résumé l'attaché de presse du ministre, Nicolas Girard.

De son côté, la FCSQ a précisé que les membres de la table de suivi s'étaient entendus «sur un ensemble de mesures». Du reste, les parties se seraient aussi entendues pour ne pas parler publiquement de la chose...

Les cégepiens face à l'échec

Pas question de diluer l'enseignement offert

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Va pour améliorer le taux de réussite des cégepiens, mais pas question d'affaiblir la formation générale, ont répondu en cœur hier la Fédération des cégeps du Québec et les syndicats d'enseignants.

«Il est inadmissible que le rapport puisse être interprété comme une révision à la baisse des cours, estime Guy Desmarais, de la Fédération autonome du collégial (FAC). C'est impensable de pallier les carences de certains élèves en révisant le curriculum de la sorte.»

Dans un rapport de synthèse publié jeudi, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CEEC) dresse un portrait critique de la formation générale qui se donne dans les cégeps québécois. Constatant qu'un élève sur quatre ne réussit pas son premier cours de français, le document suggère notamment au ministre de proposer un autre cours (plus facile) aux élèves qui ont de la difficulté avec la langue de Molière.

«Ce n'est pas logique d'affaiblir le cours pour les étudiants qui sont déjà les plus faibles», croit Pierre Patry, président de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ-CSN). On ne veut pas sacrifier l'avenir des jeunes, mais le problème se situe peut-être dans un autre ordre d'enseignement.»

Pour sa part, la Fédération des cégeps du Québec est contre un ramollissement du programme d'études, mais elle est convaincue que le but de la commission n'est pas de diminuer la qualité de l'enseignement.

«Pour les élèves qui arrivent au cégep avec une moyenne générale inférieure à 70 %, il existe un train de mesures pour les aider», souligne le président de la fédération, Gaëtan Boucher. Mais toute mesure qui

aurait pour effet de niveler par le bas à l'intérieur des cours de base ne serait certainement pas considérée. Les normes ne doivent pas être baissées, sous aucune espèce de considération.»

Le rapport recommande aussi de modifier le premier cours de philosophie afin de le rendre plus intéressant. Le contenu actuel, qui porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique, serait trop abstrait. «On peut effectivement constater un problème d'intérêt pour la matière, mais la solution de proposer un contenu thématique et de donner des cours d'animation aux professeurs nous apparaît pour le moins simpliste», indique Réginald Sorel, président de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEEC-CSQ).

Autre son de cloche du côté étudiant, alors que la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) a chaudement accueilli les principales conclusions du rapport, dont celles portant sur les cours de français et de philosophie. «Certaines recommandations vont vraiment améliorer la qualité de l'enseignement», estime le porte-parole de la fédération, Alexandre Gagnon.

Plus particulièrement, les étudiants apprécient le virage vers la langue anglaise qui est proposé par les commissaires. «C'est essentiel et c'est vrai que les critères actuels sont très faibles», explique M. Gagnon. Il faut améliorer l'enseignement parce que non seulement le marché du travail le demande de plus en plus, mais les universités aussi.»

S'ils ont l'impression que le rapport suggère un nivellement par le bas, les syndicats applaudissent cependant à la suggestion des commissaires de réduire la taille des groupes de français. «Mais la recommandation est adressée aux dirigeants des collèges, sans proposer l'ajout de ressources financières par le ministère, fait remarquer M. Sorel. C'est un manque de courage politique flagrant de la CEEC.»

Nouveautés,
grands classiques
et intimité

Claude Dubois

accompagné de 13 musiciens

NOUVEAU
spectacle

AU CASINO DE MONTRÉAL
JUSQU'AU 18 FÉVRIER 2001

Mise en scène de Louise Marleau

spectacle à compter de 37 \$
souper-spectacle à compter de 59 \$

BILLETTS EN VENTE: À LA BILLETTERIE DU CASINO DE MONTRÉAL,
SUR LE RESEAU ADMISSION AU (514) 796-1245
OU VIA LE SITE INTERNET AU WWW.ADMISSION.COM

Le prix d'un billet comprend: le stationnement, le vestiaire,
les taxes et le service pour le souper-spectacle. Billet non changeable.
*Respectez les tarifs de service.

COUPLES DE 20 PERSONNES ET PLUS:
(514) 392-2749 OU 1 888 883-8823

FORFAITS HÉBERGEMENT OFFERTS
1 888 898-7777

Accès réservé aux personnes de 18 ans et plus

www.casinos-quebec.com/cabaret

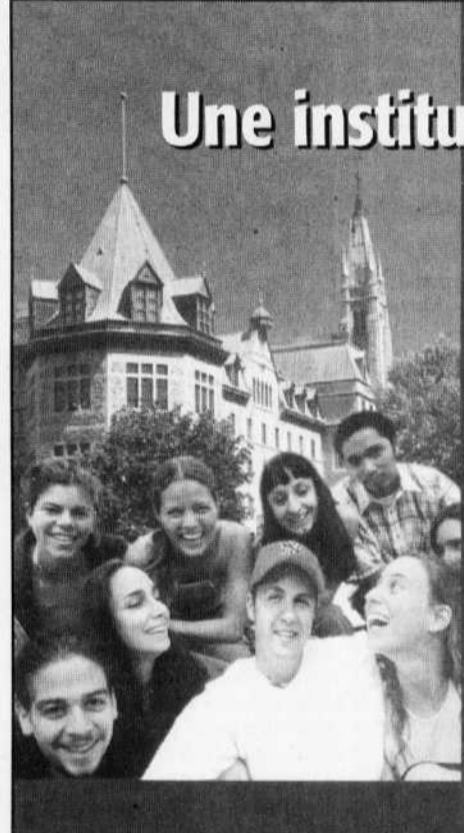
Phaneuf

ADMISSION

CASINO
de MONTRÉAL

Une institution qui a

UNE ÂME



MINI
PORTES OUVERTES
le mercredi
7 février 2001
de 19 h à 21 h

Cégep de
Saint-Laurent

625, avenue Sainte-Croix
Saint-Laurent (Du Collège)

(514) 747-6521 ou

www.cegep-st-laurent.qc.ca

CE SOIR

10 000 000 \$

Ça change pas
le monde,

sauf que...

18 ans +



loto-quebec



• LES ACTUALITÉS •

Les Débrouillards demandent à la SRC de sauver leur émission

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Le mouvement des Débrouillards a déposé hier à Radio-Canada une pétition pour sauver l'émission du même nom. Mais Radio-Canada maintient son intention de ne plus produire *Les Débrouillards*: la télévision publique mettra plutôt en ondes, l'année prochaine, une dramatique quotidienne, à 16h30, pour les préadolescents.

Par contre, Radio-Canada se montre intéressée à investir dans *Les Débrouillards*... à la condition qu'un autre télédiffuseur prenne le leadership de la production.

Après avoir récemment appris que Radio-Canada n'entendait plus conserver l'émission *Les Débrouillards*, le «Mouvement éducatif Les Débrouillards» a entrepris une campagne de protestation par le truchement des médias. Hier, les responsables du mouvement ont déposé dans les bureaux de la direction de Radio-Canada une pétition d'environ 2700 noms et ils entendent poursuivre cette lutte au cours des prochaines semaines.

Ce mouvement scientifique chapeaute un ensemble d'activités (un magazine qui compte 26 000 abonnés, de l'animation en région, des camps de jour, des livres) mais son image la plus visible demeure cette émission du mercredi, produite par Zone 3.

Pour le coordonnateur du mouvement, Félix Maltais, «un magazine scientifique pour les enfants, ce devrait être une production évidente pour une chaîne publique». Les responsables du mouvement ont reçu l'appui de plusieurs parents qui insistent sur le fait que *Les Débrouillards* est une des très rares séries éducatives, populaires et non violentes.

Félix Maltais fait remarquer que l'émission coûte encore moins cher qu'avant à Radio-Canada puisque, il y a un an, TV Ontario achetait les droits pour devenir premier diffuseur, Radio-Canada étant le deuxième.

Radio-Canada voit les choses de façon très différente. D'abord, l'auditoire des *Débrouillards* était en baisse, et à 400 000 \$ par saison, il s'agit de l'émission jeunesse la plus coûteuse à produire, soutient le directeur des programmes, Daniel Gourd.

De plus, TV Ontario a décidé cette année de retirer son appui. «Pourquoi devrions-nous toujours être les seuls à assumer toutes ces responsabilités?», se demande Daniel Gourd. *Nous ne sommes pas une télévision éducative. Mais si une autre chaîne veut prendre la licence, nous pourrions nous joindre comme deuxième diffuseur pour compléter le financement.*

M. Gourd soutient également que le contexte a changé: «Nous avons mené plusieurs études et "focus groups" sur les besoins des jeunes et nous réalisons que vers 16h30, les 7-12 ans sont très souvent isolés à la maison et ont besoin d'appui et de soutien moral. Nous lancerons donc l'année prochaine une dramatique diffusée quatre jours par semaine pour ce public.»

Radio-Canada possède encore les droits sur une saison des *Débrouillards*. L'émission a été lancée en septembre 1990; elle était alors animée par Gregory Charles et Marie-Soleil Tougas. Après cinq années de diffusion, l'émission a fait relâche pour trois ans, et en 1998, elle revenait avec Gregory Charles aux commandes. Pendant la période de relâche, l'émission n'a jamais vraiment quitté les ondes, Canal Famille, par exemple, la diffusant en reprise.

Des chefs autochtones à l'UNESCO

CHRISTIAN RIOUX
CORRESPONDANT
DU DEVOIR À PARIS

«J'ai toujours été un nomade et mes ancêtres seraient surpris de voir où ça m'a amené.» C'est avec cette douce ironie que Clifford Moar, chef de la communauté msh-teuiatsh du Lac-Saint-Jean, a inauguré à Paris la tournée européenne des chefs autochtones québécois.

En compagnie du ministre délégué aux Affaires autochtones, Guy Chevette, Pita Aatami, président de la Société Makivik, Simon Awashish, chef attikamek d'Obedjiwan, et Clifford Moar se sont adressés à environ 200 personnes réunies au siège de l'UNESCO. Le ministre a brossé un tableau de la politique autochtone québécoise et chacun des chefs a résumé la situation de sa communauté.

«Il ne s'agit pas de livrer un messa-

ge unique», dit le ministre, qui insiste sur les clichés «dont la presse internationale s'est délectée» lors des événements de Kahnawake. Guy Chevette rappelle que les chefs qui l'accompagnent sont des élus et non pas des avocats payés pour représenter les communautés.

Roméo Saganash, porte-parole du Grand Conseil des Cris, et Armand McKenzie, avocat du Conseil innu de Mitassinan, qui ont entrepris une tournée parallèle, étaient dans la salle. Ils se sont contentés d'une brève intervention sur le droit à l'autodétermination des peuples amérindiens. Brandissant un tambour et un téléphone portable, Armand McKenzie a proposé que la rivière Moisie, où le conseil de bande d'Uashat-Malioienam réclame l'augmentation des quotas de pêche, soit classée patrimoine mondial par l'UNESCO. Le ministre a répondu que la rivière méritait cette

distinction, mais qu'il ne négocierait pas sur la place publique.

Le dimanche, Armand McKenzie et Roméo Saganash suivront la délégation à Bruxelles où une conférence de presse est prévue au Parlement européen. A Londres, les dissidents comptent rencontrer le *Daily Telegraph* et le *Times*.

«Je n'ai pas de problèmes avec cette tournée parallèle», dit Clifford Moar, qui ajoute que les Amérindiens ne parlent pas tous de la même voix. Le chef de Msh-teuiatsh connaît bien les Français. «Lorsque les organisateurs du raid en motoneige *Harricana* nous ont contactés il y a quelques années, c'était la première fois qu'on nous demandait la permission de passer sur notre territoire.»

La veille, les trois chefs autochtones et le ministre avaient rencontré quelques parlementaires de l'Assemblée nationale et diné

en compagnie de représentants de l'association France-Québec.

La délégation a aussi rencontré des représentants du Musée de l'Homme. La vénérable institution prètera plusieurs objets au Musée d'archéologie et d'histoire de Pointe-à-Callière, qui organise au printemps une exposition commémorant le 300^e anniversaire de la Grande Paix de Montréal, premier traité signé avec des peuples autochtones en Amérique.

Le public français, qui peine souvent à reconnaître ses propres minorités, comme les Corses, a écouté attentivement les chefs autochtones et le ministre.

Selon Guy Chevette, cette tournée européenne, qui se poursuit à Bruxelles et à Londres, n'est qu'un début. Un voyage semblable devrait être organisé aux États-Unis et, éventuellement, au Mexique et en Amérique latine.

La Soirée des Masques



ANIMATION :
PIERRETTE ROBITAILLE

AUX BEAUX
DIMANCHES

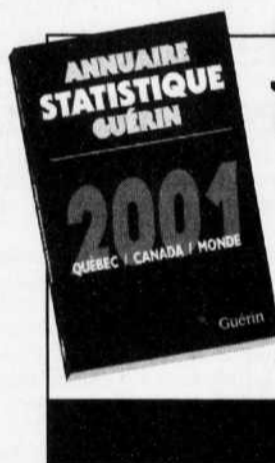
DEMAIN

20h

RÉALISATION : JOCELYN BARNABÉ



ICI RADIO-CANADA



Jacques
LAMARCHE

Annuaire statistique
Guérin 2001
Québec / Canada / Monde

Paru.

656 pages — 18,25 \$

Les Éditions
GUÉRIN
(514) 842-3481 En vente dans toutes les librairies

TEXTE DISPONIBLE GRATUITEMENT

André Lizotte, l'homme d'affaires qui a remporté une victoire éclatante contre RBC Dominion valeurs mobilières Inc., une filiale de la Banque Royale du Canada, suite à un jugement de la Cour supérieure du Québec rendu en novembre 1999, a publié un texte intitulé *Il n'y a pas de justice au civil pour les petites gens*.

Les intéressés peuvent obtenir copie de ce texte inédit gratuitement, tant dans sa version intégrale de 47 pages que dans sa version abrégée de 3 pages, à l'adresse Internet www.lizotte.qc.ca

Essai

Le presque pays

André d'Allemagne

ANDRÉ
D'ALLEMAGNE

Le
presque
pays



LANCOTÉ
ÉDITEUR

« Les peuples n'ont plus besoin d'excuses pour vouloir être libres », affirmait André d'Allemagne, il y a plus de vingt ans.

Dans ce dernier essai, le militant et penseur tente de trouver une explication au comportement étrange et paradoxal de la collectivité québécoise et en appelle au changement radical des mentalités. Car « la souveraineté doit être une affaire de cœur autant que de raison. ».



LANCOTÉ LA PETITE MAISON
ÉDITEUR DE LA GRANDE LITTÉRATURE

• POLITIQUE •

Bouchard demandera à Chrétien de faire une place au Québec

Sommet de Québec

Ottawa paiera une partie de la note

Des excuses regrettables

PRESSE CANADIENNE

MICHEL HÉBERT
PRESSE CANADIENNE

Milan — Le premier ministre Lucien Bouchard demandera à son homologue fédéral Jean Chrétien de faire un peu de place à son successeur au Sommet des Amériques.

M. Bouchard profitera de sa participation à la mission économique d'Equipe Canada en Chine, la semaine prochaine, pour en discuter avec M. Chrétien.

«Je compte soulever la question avec M. Chrétien. Il y a une dimension de courtoisie élémentaire et du respect des institutions, il devrait y avoir moyen de faire une place acceptable au premier ministre du Québec», a commenté M. Bouchard, à Milan hier, en marge de la mission économique qu'il dirige en Europe, cette semaine.

Le Sommet des Amériques réunira 34 chefs de gouvernement des Amériques à Québec du 20 au 22 avril prochain. Pour des raisons de sécurité, le centre-ville sera littéralement coupé du monde. À tel point que ministres et députés devront montrer pattes blanches pour aller à l'Assemblée nationale.

Pour le moment, Ottawa réserve une présence plutôt discrète au prochain chef de gouvernement québécois, vraisemblablement l'actuel vice-premier ministre Ber-

nard Landry.

«On ne peut pas leur donner les clefs de la ville et disparaître, on existe», a lancé le ministre des Relations internationales, Louise Beaudoin, à Milan elle aussi, avec Mission Québec Europe 2001.

«Le Québec est un peuple, une nation, a-t-elle martelé. La reconnaissance minimale que nous devons avoir et le rôle qu'on doit jouer va bien au delà de la simple présence de plante verte du premier ministre du Québec à une réception.»

A son avis, les dossiers qui seront débattus au Sommet sont d'une importance cruciale pour le Québec. Il sera question de mondialisation, de diversité culturelle, mais aussi d'éducation, de santé et d'ententes de coopération pour la jeunesse.

Or donc, si du côté fédéral on soutient que les choses vont bien, à Québec on s'impatiente, en souhaitant que le prochain chef de gouvernement puisse s'adresser à ses homologues, et non pas uniquement prendre un verre avec eux au cours d'un cocktail.

Québec veut aussi que le gouvernement fédéral assume les coûts de l'événement, qui pourraient atteindre jusqu'à 70 millions.

«Soyez assurés que le gouvernement du Québec ne paiera pas ce que ça coûte, ça devrait être entièrement pris en compte par le gouvernement canadien», a insisté Mme Beaudoin.

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Le gouvernement fédéral va «prendre ses responsabilités» face au coût du Sommet des Amériques, promet le ministre du Commerce international, Pierre Pettigrew.

«Notre gouvernement est conscient que les coûts ont grimpé depuis [les sommets de] Seattle et Davos. Notre gouvernement en est conscient et va agir d'une façon responsable», a dit le ministre Pettigrew, alors qu'il était de passage à Québec hier pour un débat à l'Université Laval sur la mondialisation.

Le financement du Sommet de Québec, du 20 au 22 avril prochain, est actuellement l'objet d'un litige entre les gouvernements de Québec et d'Ottawa. Le coût total du sommet, sécurité et frais d'accueil y compris, est sommairement évalué à 70 millions, mais la répartition de ce coût n'a pas encore fait l'objet d'un accord.

Le rôle qu'y jouera le gouvernement du Québec n'a lui non plus pas encore été déterminé et cause aussi des frictions entre Québec et Ottawa.

M. Pettigrew a rappelé hier qu'il s'agit d'un «sommet des chefs d'Etat», ce qui exclut d'office la présence du premier ministre du Québec à la table des discussions.

Le ministre fédéral a rappelé que des Québécois y tiendront néanmoins beaucoup de place. «C'est un Québécois [le premier ministre canadien, Jean Chrétien] qui va recevoir les 34 chefs d'Etat des Amériques. La place des Québécois va être grande. C'est aussi un Québécois [M. Pettigrew lui-même] qui dirige la politique commerciale canadienne. Les

Québécois vont être en force au Sommet de Québec», a dit M. Pettigrew.

Selon lui, «il faut distinguer entre la place des Québécois et la place du gouvernement du Québec».

Les discussions se poursuivent pour déterminer le rôle exact que jouera le gouvernement québécois à ce sommet et notamment la place qu'y tiendra le premier ministre du Québec, a-t-il mentionné. «Je suis convaincu qu'il va y avoir une entente à ce sujet.»

Mais M. Pettigrew s'est inquiété du message que le gouvernement québécois voudra y formuler. «Quel sera son message? Si c'est celui de faire la promotion de son option indépendantiste, ce n'est pas très utile pour accueillir des investissements étrangers au Canada», a-t-il affirmé.

Si par contre le message québécois est celui de préserver la diversité culturelle dans les accords commerciaux internationaux, M. Pettigrew a rappelé qu'Ottawa est d'accord avec ce point de vue et travaille main dans la main avec Québec pour le défendre.

«Cette politique québécoise va être reflétée dans les discussions», a-t-il soutenu.

Devant quelque 400 étudiants massés à l'Université Laval, le ministre Pettigrew a par ailleurs fort à faire pour défendre les avantages qu'il voit dans la mondialisation du commerce.

M. Pettigrew a eu des échanges polis mais musclés avec le professeur Dorval Brunelle, professeur à l'UQAM, qui soutient que des accords internationalisant le commerce agrandissent l'écart entre les pays pauvres et les pays riches.

M. Pettigrew croit, au contraire, que les progrès de l'économie se traduisent automatiquement en progrès de la démocratie.



Pierre Pettigrew

Ottawa — Le Canada a présenté des excuses aux autorités russes en juillet 1999 parce que le diplomate Andreï Knyazev avait été brièvement incarcéré par la police d'Ottawa après avoir refusé de se plier à un alcootest, révèle des notes diplomatiques rendues publiques par le ministère canadien des Affaires étrangères hier.

M. Knyazev a quitté précipitamment le Canada pour Moscou, lundi dernier, parce qu'il a été impliqué dans un accident mortel à Ottawa alors qu'il était présumément en état d'ébriété. Il sera jugé pour son délit selon les lois de la Russie.

Dans les notes, on apprend aussi que le gouvernement fédéral s'est non seulement excusé mais qu'il a aussi remboursé les frais de remorquage du véhicule de M. Knyazev, qui était premier secrétaire de l'ambassade russe.

Embarrassé, le ministre canadien des Affaires étrangères, John Manley, a avoué que ses fonctionnaires lui ont livré au compte-gouttes l'information qu'ils détenaient sur le comportement du diplomate russe. Il n'a été mis au courant des excuses de 1999 qu'au cours des dernières heures. Il s'est dit surpris et choqué.

«Ce n'est pas une situation dans laquelle je suis à l'aise», a-t-il expliqué en point de presse.

Le cadeau de Parizeau

L'hôpital de Lachenaie continue de susciter de la grogne

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La construction de l'hôpital de Lachenaie continue de susciter la méfiance. Alors que les soumissions pour la gestion du projet viennent tout juste d'être déposées, l'entreprise qui décrochera le contrat de 4,9 millions semble déjà choisie. L'entreprise Verreault-Martou sera l'heureuse élue, laisse entendre le syndicat des ingénieurs du gouvernement.

L'hôpital promis par Jacques Parizeau lors de sa démission en 1995 soulève beaucoup de houle, notamment chez les ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ). En grève des heures supplémentaires depuis hier, l'APIGQ a dénoncé, par voie de communiqué hier, la Corporation d'hébergement du Québec — le bras immobilier du ministère de la Santé —, «qui fait preuve de prévarication dans la gestion des fonds publics».

Selon l'APIGQ, en favorisant la gestion de projet de construction sur ses chantiers plutôt que de faire appel directement à un entrepreneur gé-

Les ingénieurs de l'État remettent en question la formule de gestion de projet

néral, la Corporation d'hébergement du Québec (CHQ) gaspille littéralement les fonds publics. L'APIGQ cite l'exemple de l'expérience récente de onze centres d'hé-

bergement et de soins de longue durée, tous des contrats obtenus par le consortium Verreault-Martou. Dans ces projets, le devis de gestion établissait les honoraires à 2,5 millions. Or les coûts ont finalement atteint 15,7 millions. L'APIGQ craint que la même situation ne se répète et souligne que cette nouvelle approche de la CHQ, loin de générer des économies, entraîne des dépassements de coûts. Les ingénieurs ont déjà alerté le ministre de la Santé, Pauline Marois, ainsi que son collègue du Conseil du trésor, Jacques Lévesque, mais en vain.

En outre, l'APIGQ dénonce la procédure choisie pour lancer un appel d'offres en déterminant à l'avance le coût des honoraires (4,9 millions dans le cas de Lachenaie) plutôt que de déterminer les travaux à effectuer et au lieu de demander à ce que les entreprises proposent leurs prix. «Dans le domaine de la santé, les investissements sont précieux et les coupes budgétaires omniprésentes», rappelle le syndicat.

L'APIGQ n'en est pas à ses premières sorties publiques contre ce projet de l'hôpital de Lachenaie, qui devrait coûter 150 millions. Le printemps dernier, les ingénieurs soutenaient qu'il en coûterait moins cher (50 millions) aux citoyens d'agrandir l'actuel hôpital de Le Gardeur.



Maître corbeau, sur son budget penché, mesurait des REER les avantages.

Lorsqu'il découvrit ceux des REER à taux progressif Placements Québec, tout grand s'ouvrit son bec. Leurs taux avantageux fixés pour dix ans le ravirent tout autant que le capital garanti par le gouvernement du Québec.

Le corbeau et le bidou.

Et que dire du bien meilleur taux d'intérêt que, dès la première année, un généreux boni lui procurait.

7,00%
la dixième année

5,75%

la première année incluant le boni de 1% pour les nouveaux fonds REER

REER à taux PROGRESSIF PLACEMENTS QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca



Venez nous rencontrer :

Aux Promenades St-Bruno

DU 1^{er} AU 4 FÉVRIER

Au Fairview Pointe Claire

DU 8 AU 11 FÉVRIER

Aux Galeries d'Anjou

DU 15 AU 18 FÉVRIER

- Jeudi et vendredi : 11 h à 21 h
- Samedi : 11 h à 17 h
- Dimanche : 12 h à 17 h

Au Carrefour Laval

DU 22 AU 28 FÉVRIER

- Lundi au mercredi : 11 h à 17 h
- Jeudi et vendredi : 11 h à 21 h
- Samedi : 11 h à 17 h
- Dimanche : 12 h à 17 h

Au Carrefour l'Industrielle-Alliance

977, rue Sainte-Catherine Ouest (voisin de Simons, niveau Métro)

DU 1^{er} FÉVRIER AU 1^{er} MARS INCLUSIVEMENT

- Lundi au vendredi : 10 h 30 à 16 h 30
- Samedi et dimanche : 13 h 30 à 16 h 30

Québec
Placements Québec

1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h, et tous les samedis de janvier et de février, de 10 h à 16 h.

LE DEVOIR

POLITIQUE

De la Santé aux Finances

Le non de Marois cachait un oui

En se ralliant à Bernard Landry, elle disait vouloir garder son ministère actuel, mais c'était pour mieux brouiller les pistes

ROBERT DUTRISAC
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Pauline Marois prendrait les rênes du ministère des Finances lors de la formation du premier gouvernement Landry, en mars. À un peu plus d'un mois de l'échéance, Mme Marois prépare déjà son départ du ministère de la Santé et des Services sociaux.

C'est ce que confirmaient diverses sources hier. Mme Marois se serait enquis auprès de certains de ses proches collaborateurs pour savoir lesquels la suivraient au ministère des Finances. A son cabinet hier, on se murait dans un mutisme de rigueur. «C'est un privilège du futur premier ministre de nommer Mme Marois ministre des Finances», a répété comme un leitmotiv son attachée de presse, Nicole Bastien, hier.

Pourtant, vendredi de la semaine dernière, lors de son ralliement officiel à Bernard Landry, Pauline Marois avait clairement indiqué qu'elle ne voulait pas laisser en plan le ministère de la Santé et des Services sociaux. Elle avait dit souhaiter «aller au bout d'un certain nombre d'orientations», de dossiers, et voir «apparaître» les solutions, dans le contexte où le réseau de la santé s'apprête à appliquer l'essentiel des recommandations du rapport de la commission Clair.

En affirmant ainsi son souhait de demeurer titulaire du ministère de la Santé et des Services sociaux, Mme Marois contredisait l'information qui circulait depuis plusieurs jours dans les médias, à savoir qu'elle deviendrait vice-première ministre et ministre des Finances dans un prochain gouvernement Landry. «Elle a choisi de maintenir une certaine ambiguïté», a indiqué une source au ministère cette semaine. «C'est pour brouiller les pistes», a-t-on par ailleurs souligné. Jeudi, le président de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, le Dr Renald Dutil, estimait que les délais qu'entraîneraient le départ de Mme Marois et son remplacement pourraient menacer l'application du rapport de la commission Clair.

La formation du gouvernement Landry, qui deviendra chef du Parti québécois le 3 mars à moins d'une surprise, et le remaniement ministériel qui l'accompagnera doivent survenir rapidement après l'assermentation du nouveau premier ministre. Aucun report du début de la session, fixé au 13 mars, n'est prévu, a-t-on indiqué. Le budget du Québec doit être présenté avant le 31 mars, sinon les surplus iront au service de la dette, et les crédits doivent également être présentés avant cette date.

D'ici à ce qu'elle quitte la barre de son mégaministère, Mme Marois a du pain sur la planche. Ce n'est que dans la semaine du 20 février qu'elle commentera le rapport de la commission Clair. Au cours des deux prochaines semaines, on indique que Mme Marois doit faire quelques annonces relativement à des investissements pour doter le ré-



Pauline Marois

ARCHIVES LE DEVOIR

seau de nouveaux équipements.

Le jour même du ralliement de Mme Marois à Bernard Landry, le sous-ministre Pierre Roy et les sous-ministres associés des six directions du ministère se réunissaient avec Michel Clair au Château Bonne-Entente, à Sainte-Foy, afin de décortiquer le rapport. Depuis lors, les sous-ministres s'affairaient à trouver des moyens d'appliquer plusieurs recommandations du rapport, notamment en matière de soins de première ligne, particulièrement Mireille Filion, de la Direction de la planification stratégique et de l'évaluation, et le Dr Luc Deschênes, de la Direction des affaires médicales et universitaires, l'un des partisans, au ministère, d'une réforme des soins de première ligne s'appuyant sur les médecins de famille.

Espèces menacées

Les ministres décideront, mais ils devront aussi s'expliquer

HÉLÈNE BUZZETTI
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le gouvernement fédéral a déposé la troisième mouture de son projet de loi sur la protection des espèces menacées hier. Une version à peu près inchangée, qui n'assure toujours pas de protection automatique des habitats naturels mais qui rendra plus difficile, pour le cabinet, de ne pas accorder de protection à certaines espèces.

Le projet de loi C-5 prévoit encore que ce sera au conseil des ministres de décider ultimement quelles espèces feront partie de la liste des espèces nécessitant protection. Mais les évaluations du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), sur lesquelles le cabinet se basera, devront être rendues publiques.

Ainsi, si Ottawa décide de ne pas inscrire une espèce pourtant jugée en péril par les scientifiques du COSEPAC, le public pourra lui demander d'expliquer les motifs de cette décision. La version précédente du projet de loi ne prévoyait pas la publication des recommandations de COSEPAC, faisant craindre aux environnementalistes que le cabinet aurait pu en profiter pour plier devant les intérêts économiques en n'inscrivant pas certaines espèces moins médiatisées que le béluga ou l'ours polaire, et ce, dans l'indifférence totale.

Le gouvernement ne revient pas sur le principe selon lequel les politiciens doivent prendre la décision finale afin de tenir compte de tous les intérêts en jeu, écologiques comme économiques.

«Les environnementalistes ont des intérêts un peu étroits par rapport au cabinet fédéral», a expliqué le ministre de l'Environnement, David Anderson. «Nous avons le devoir de tenir compte de l'ensemble de la situation. On ne peut pas donner aux gens qui ne retiennent que les aspects écologiques le droit de décider.»

Le projet de loi n'a pas été modifié pour rendre obligatoire la protection de l'habitat des espèces menacées. On parle plutôt de la résidence de ces espèces, c'est-à-dire leur nid ou leur terrier. Tout au plus a-t-on ajouté dans le préambule du projet de loi que «l'habitat des espèces en péril est important pour leur conservation». Le gouvernement fédéral n'a pas compétence sur les terres provinciales (terres agricoles, terres sylvicoles, etc.), mais même sur les terres de compétence fédérale, on refuse d'imposer la moindre obligation en la matière.

Le ministre Anderson a fourni une explication alambiquée pour justifier cette décision. Selon les avis juridiques qu'il dit avoir reçus, la création de deux catégories d'application de la loi, l'une pour les terres fédérales, l'autre pour les terres de compétence provinciale, ouvrirait la porte à une contestation juridique de la future loi au sujet de sa constitutionnalité. Toutefois, M. Anderson a été incapable d'expliquer comment cela serait possible au juste et ce qui lui fait craindre qu'une telle contestation pourrait être fondée.

Les environnementalistes regroupés sous la bannière Campagne pour les espèces en péril au Canada (le Sierra Legal Defence Fund, le Sierra Club of Canada et l'International Fund for Animal Welfare) se sont dits déçus du projet de loi et ont dit souhaiter que des modifications soient apportées en comité parlementaire.

Manon
Cornélius

La voie vers l'insignifiance

Jeudi matin, dans une salle de comité de la colline parlementaire fédérale, une poignée de nouveaux députés ont pris part à un séminaire organisé à leur intention par l'École d'études sur les politiques publiques de l'université Queen's. Premier sujet à l'ordre du jour: comment être un député efficace.

La période de questions est à peine entamée qu'une préoccupation s'impose. Après seulement une journée et demie passée aux Communes, les nouveaux élus sont carrément découragés, si ce n'est dégoûtés, par ce qu'ils ont vu. Les cris, le chahut, l'inattention complète pour les propos de ceux qui font des discours ou posent des questions les ont désarçonnés.

Le plus décourageant est le fait qu'aucune solution ne semble poindre à l'horizon. Pourtant, beaucoup de députés voudraient mettre fin à cette situation. Plusieurs refusent d'ailleurs de contribuer à cette atmosphère de cirque. L'obstacle à tout changement se trouve en haut lieu. Les dirigeants des partis, libéral et allianciste tout particulièrement, tirent profit de l'indiscipline. Quoi de mieux pour noyer le poisson, grignoter le temps alloué à l'autre parti ou, tout simplement, passer à la télévision?

Cette rentrée parlementaire n'a pas fait exception. Elle a même offert un exemple éloquent. La députée allianciste Deborah Grey venait tout juste de se lever qu'une majorité de députés libéraux se sont mis à grogner comme des porcs, enterrant sans ménagement sa question. Ils réagissaient à la décision de Mme Grey d'intégrer discrètement le régime de pensions des députés, régime qu'elle avait toujours comparé à une auge à cochons. Le geste aurait pu faire rigoler la première fois mais il s'est répété le lendemain.

Entrée en scène d'un nouveau Parlement aurait pu faire naître l'espoir d'améliorations dans le fonctionnement de cette institution centrale. Le leader parlementaire libéral Don Boudria, en écho au discours du Trône, a réitéré cette semaine la volonté du gouvernement d'attribuer davantage de ressources aux comités parlementaires, d'adopter un système de vote électronique aux Communes et de changer les règles pour éviter le dépôt de milliers d'amendements dans le simple but de paralyser l'étude d'un projet de loi.

Il n'a cependant jamais parlé de rehausser le décorum aux Communes, de donner un rôle plus valorisant aux députés d'arrière-banc ou de faire de la Chambre un véritable lieu de débats. Il est vrai qu'il n'est pas le mieux placé, lui qui fut membre du Rat Pack, ce groupe de députés libéraux qui criaient plus fort que tout le monde lorsqu'ils étaient dans l'opposition. Ce qu'il a dévoilé démontre en fait que sa seule préoccupation est de rendre les travaux encore plus expéditifs et, par conséquent, plus faciles à gérer pour ce gouvernement.

M. Boudria n'a pas tort de dire que le dépôt de milliers d'amendements, en majorité futiles, contribue très peu à faire avancer un débat. Il reconnaît que la manœuvre a pu permettre à l'opposition, dans un cas particulier, de mettre en lumière la gravité d'une situation, mais son usage répété lui a enlevé son effet pour la transformer en nuisance.

Il est cependant malhonnête de s'en tenir à cette analyse. Il y a une raison à cet état de fait. Les partis d'opposition en ont été réduits à ce stratagème par nul autre que le gouvernement lui-même. Il a nourri la frustration de l'opposition, de nombreux groupes, voire de certains de ses propres députés avec sa discipline de fer et sa manie déplorable de couper court à tout débat soulevant une controverse, y compris sur un projet de loi de mise en œuvre du budget. M. Boudria s'en défend, mais après avoir accusé les conservateurs de museler l'opposition, les libéraux ont invoqué encore plus souvent qu'eux le bâillon et les mesures de limitation de temps offertes par la procédure.

Le gouvernement Chrétien a aussi démontré depuis sept ans qu'il restait souvent sourd aux suggestions d'amendements. Il faut croire que rien n'a changé puisqu'il se prépare à redéposer, sans modification importante, des projets de loi morts au feuillet en octobre. Un cas probant est celui sur la justice pénale pour les adolescents.

Ce gouvernement n'aime pas non plus devoir s'expliquer. Les projets de loi sont presque toujours déposés à la sauvette, sans séance d'information adéquate. Beaucoup d'initiatives sont annoncées à l'extérieur de la capitale fédérale et presque jamais au Parlement. Les affaires gouvernementales sont traitées comme un produit à mettre en marché, pas comme des politiques à discuter.

Pour se faire entendre, les partis d'opposition ont, au fil des ans, perdu les mécanismes à leur disposition. La procédure parlementaire a évolué en faveur du gouvernement. Le recours à une montagne d'amendements en est la conséquence directe. Mais ça, M. Boudria ne veut pas le reconnaître.

De toute façon, à écouter les réponses insipides au discours du Trône livrées par les ministres depuis mardi, on en vient à croire que ce gouvernement voit davantage la Chambre comme un mal nécessaire que comme un forum privilégié.

Le sort qu'il réserve à la liberté de parole des élus, surtout du côté gouvernemental, en offre un autre exemple. Elle est tout simplement contrôlée. Certains députés ont demandé au cours des derniers mois de mettre fin à la pratique en vertu de laquelle le président de la Chambre n'accorde la parole qu'à ceux dont le nom figure sur une liste fournie par le whip du parti. Le gouvernement, évidemment, résiste.

Les nouveaux élus devront s'armer de patience pour faire leur marque. Du côté gouvernemental, deux options s'offrent à eux. Servir leurs ambitions au moyen d'une docilité quasi exemplaire ou servir leurs idéaux, même si cela signifie sortir des sentiers battus. S'ils choisissent cette dernière voie — rares sont ceux qui s'y risquent tant la pression des pairs est forte —, ils ont intérêt à avoir du nerf. La dissidence et l'indépendance d'esprit n'ont jamais été les attitudes qui ont semblé avoir la faveur de leur chef et aucun changement ne point à l'horizon.

Flambée des prix du mazout

Des proprios veulent mettre la main sur le chèque d'Ottawa

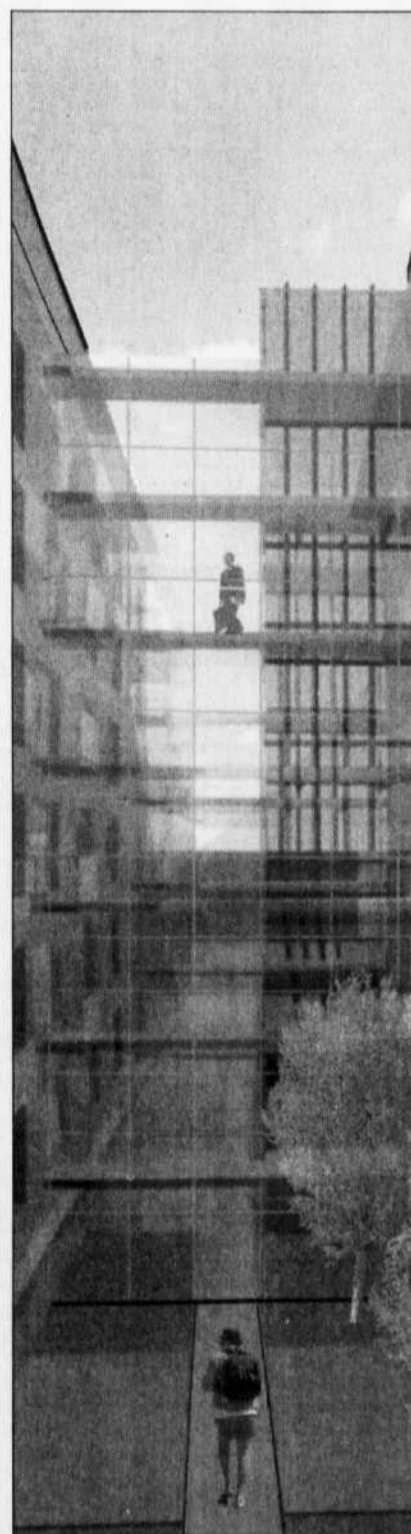
SÉVERINE DEFOUNI
LE DEVOIR

Des propriétaires d'immeubles à logements peu scrupuleux exigent de leurs locataires qu'ils leur remettent le chèque d'allocation pour frais de chauffage, chèque qui leur est personnellement adressé. À peine cette allocation fédérale est-elle parvenue dans les foyers canadiens que le téléphone ne dérouge pas au centre d'appels de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, qui a émis les chèques: «On reçoit énormément d'appels de gens qui se font dire par leur propriétaire qu'ils doivent leur remettre ce chèque, soi-disant parce que le chauffage est inclus dans le loyer», a dit un préposé du centre d'appels qui n'a pas voulu s'identifier. La majorité des appels, selon lui, proviennent du Québec.

Claudine Desforges, du Comité de logements du Plateau Mont-Royal, confirme avoir été jointe par un locataire à cet effet hier. Ce locataire disait que son propriétaire lui avait demandé de lui remettre, à tous les mois, une portion du montant reçu. Or ces chèques de 125 \$ ou 250 \$, selon qu'une personne vive seule ou en famille, ont pour but d'alléger le fardeau lié aux coûts de chauffage élevés des particuliers à faible revenu, c'est-à-dire ceux qui ont droit au crédit de TPS.

La Ligue des propriétaires d'immeubles à logements, qui regroupe 1200 propriétaires, ne s'émeut pas de cette pratique: «Je comprends le propriétaire de se dire: j'ai payé pour l'huile, pourquoi ça ne me reviendrait pas?», dit Pierre Aubry, président de la ligue, qui a tenu à préciser que «ces directives ne proviennent pas de nous». Selon lui, les propriétaires sont les grands perdants de la hausse des prix du mazout, qui a fait doubler leur facture de chauffage l'an dernier. La Régie du logement permettra aux propriétaires de logements chauffés à l'huile d'augmenter de 4,8 % leurs frais de loyer (soit 30 \$ par mois pour un loyer mensuel de 600 \$) à compter de juillet 2001.

L'allocation pour frais de chauffage est une initiative fédérale annoncée dans le minibudget de Paul Martin avant les élections de novembre dernier. Cet allègement fiscal touche 8,6 millions de Canadiens, dont 2,3 millions de citoyens du Québec.



Souples, spacieux, lumineux

Le Nouvel

EUROPA
Vieux-Montréal

Après 5 phases, 4 prix d'architecture
Les conceptions les plus audacieuses
Les résidences les plus modernes

Construiront sur un des plus beaux sites

au 50 McGill coin d'Youville au Vieux-Montréal

près du port et de la Cité Multi-Média

56 condominiums neufs avec tous les attraits ...

De 1000 à 3000 pi. ca.

Renseignements préliminaires et réservations

982.9991

Heures d'ouverture : lun-jeu 12:00-19:00 sam-dim 12:00-17:00
Louise L'Heureux - Carol Nadon - agents immobiliers

LES ACTUALITÉS

L'Action démocratique

Chassez le débat constitutionnel et il revient au galop

Mario Dumont promettait il y a un an de définir le Québec sans référence au cadre constitutionnel

ROBERT DUTRISAC DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

L'avenir politique et constitutionnel du Québec sera au centre du prochain Conseil général de l'Action démocratique du Québec les 2 et 3 juin prochains.

C'est tout un revirement pour cette formation politique qui projetait, il y a moins d'un an, de tracer l'avenir du Québec sans référence à un cadre constitutionnel.

Cette ambition a tourné court puisque l'ADQ mettait sur pied, hier, un comité constitutionnel pour doter le parti d'une «véritable politique globale», une «politique de renforcement» du Québec au sein de la fédération canadienne.

Une politique d'espoir doit avant tout être une politique ancrée dans le réel, a livré hier au Devoir le chef adéquate, Mario Dumont. Dans le réel, dans l'immédiat, dans le moyen terme, à mon avis, il n'est pas question de référendum.

L'ADQ se distingue du Parti québécois «qui est enfoncé dans une option», pris «dans un dogme où il y a des prises de sang pour savoir si tu l'es assez», a soutenu M. Dumont.

Selon M. Dumont, l'ADQ «regroupe ce qu'il y a de plus nationaliste parmi les gens qui ont été fédéralistes traditionnellement et ce qu'il y a de plus pragmatique et réaliste dans ce qui a été traditionnellement souverainiste».

ENTRETIEN AVEC JOCELYN MACLURE

La génération pluraliste

Un nationalisme nouveau genre apparaît au Québec, qui rejette la mélancolie et le ressentiment sans tomber dans l'universalisme à la Trudeau

MICHEL VENNE LE DEVOIR

Entre le confort d'une identité tricotée serrée et l'indifférence à l'endroit des valeurs communes d'une majorité de Québécois, Jocelyn Maclure, 27 ans, ne se reconnaît guère.

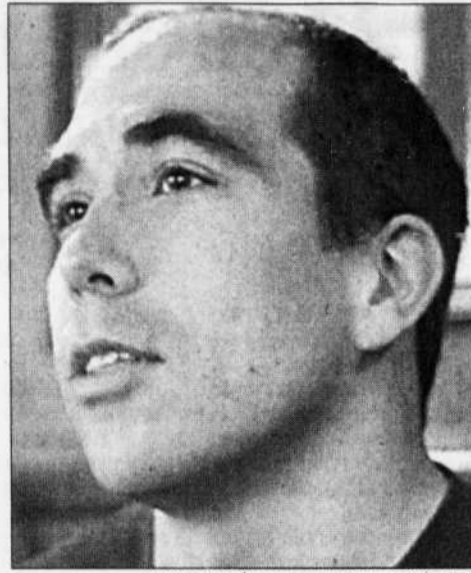
En réalité, dit Maclure, «plusieurs Québécois ne se reconnaissent plus dans le rôle de la victime. De nouvelles formes de québecitude s'expérimentent», a-t-il ajouté à l'occasion d'une entrevue virtuelle avec Le Devoir depuis Cambridge, en Grande-Bretagne, où il termine un doctorat.

Après l'affaire Michaud et la démission de Lucien Bouchard, tandis que le débat sur le nationalisme québécois et l'avenir constitutionnel du Québec va reprendre de plus belle, les chefs politiques auraient tort d'ignorer ce courant nationaliste «nouveau genre», dit Maclure.

«L'imaginaire franco-québécois est en fait bien plus complexe que l'opposition facile francophones-anglophones, francophones-allophones, francophones-autochtones, dit-il. Le «nous» employé par Jacques Parizeau [au soir de sa défaite référendaire, en référence aux «otes ethniques»] n'existe tout simplement pas. L'authenticité se décline au pluriel. Il faut que les nationalistes mélancoliques acceptent que d'autres Québécois authentiques ne se reconnaissent pas dans le récit historique unitaire.»

Maclure, son nom l'indique, a des ancêtres écossais. Son nom a été francisé au fil des siècles (de McLure à Maclure). Lui-même francophone, il est né à Montréal et a grandi dans des milieux modestes de francophones à Saint-Hyacinthe et à Québec.

Depuis l'affrontement entre Cité libre et Parti pris, écrit-il, deux discours dominants se sont affrontés au Québec, créant l'illusion que les figures identitaires québécoises se confinent soit à un nationalisme mélancolique prenant racine dans une fatigue culturelle prétendument congénitale qui nous renvoie souvent à la



XAVIER VAIRÉ, COLLABORATION SPÉCIALE Jocelyn Maclure

Conquête anglaise de 1760, soit à un individualisme cosmopolite et antinationaliste à la Trudeau ou à la René-Daniel Dubois.

Dans ce livre, Maclure renvoie dos à dos les tenants de ces deux approches, sans toutefois les disqualifier. Au contraire, il prend «au sérieux les principaux paroliers de la condition identitaire québécoise, dont les interprétations me semblent à la fois légitimes et révélatrices d'une façon de ressentir le Québec. Est-il si difficile de reconnaître que les néonationalistes, de par leur incessant travail interprétatif, ont largement contribué à donner au Québec une conscience de soi à partir de laquelle il est aujourd'hui possible d'imaginer le Québec différemment? Que les antinationalistes ont aidé à montrer du doigt et à combattre les exclusions?»

Une fois reconnue la contribution des uns et des autres, Maclure prend toutefois rapidement ses distances.

D'abord, il souhaite que les Québécois s'affranchissent du récit morose d'un d'Allemagne, avec ses colonisés de l'intérieur, d'un Vallières, avec ses nègres blancs d'Amérique, et de leurs suiveurs, qui distillent le désir d'en finir avec un mal d'être, que les Québécois se libèrent de leur prétendue incapacité de rompre leurs liens avec le conquérant, qu'ils cessent de ressasser un prétendu caractère pathologique de l'identité québécoise, un Québec honteux de lui-même, qu'il faut guérir, bref, une bande de malades.

A l'opposé, par une sorte de glissement, la critique des nationalistes s'achève souvent par un plaidoyer pour un idéal universaliste et cos-

mopolite, dont Pierre Elliott Trudeau fut l'un des plus grands propagandistes. L'antinationalisme des Angenot, Khouri, Robin, Derriennic ou René-Daniel Dubois se trouve affligé du mal qu'il dénonce: l'épinglage de l'identité.

En effet, en bloquant l'accès à une identification collective commune, les antinationalistes figent les Québécois dans une identité cosmopolite qui fragilise l'espace culturel nécessaire à l'élaboration d'une identité distincte, capable de résister aux pressions en faveur du nivellement culturel du monde.

Attiré vers la philosophie politique par Guy Laforest, de l'Université Laval, Maclure a fait sa maîtrise avec James Tully, de Victoria, l'un des plus illustres penseurs du Canada anglais. Sa philosophie ne conduit pas à l'élaboration d'un cadre politique universel (une théorie de la justice, par exemple) mais plutôt à la définition d'un ethos démocratique qui permettrait à des citoyens de débattre des règles de leur association politique. Il insiste sur l'idée que le politique est un processus.

Aujourd'hui, au Québec, «la raison d'être des principaux acteurs politiques semble être la souveraineté ou la défense d'un statu quo plus ou moins modifié. Pourquoi ne pas faire de la liberté démocratique de s'autodéterminer et de délibérer au sujet de notre avenir notre principal projet politique?»

«Je n'ai pas envie de pratiquer l'héroïsme de l'identité politique, celui où l'on décline d'abord son identité politique (souverainiste ou fédéraliste) et où, ensuite, on délibère, échange avec les autres.» Maclure est d'abord et avant tout contre le statu quo. «Dans la joute constitutionnelle, il s'agit là de mon premier combat. Je suis aussi pour le renforcement et la consolidation de notre espace démocratique.» En jouxtant ces deux priorités, on peut en déduire ceci: au-travers d'un exercice de délibération politique, le plus ouvert et inclusif possible, il se rangera du côté de ce qui lui semblera le plus susceptible de nous sortir du statu quo, de nous rapprocher d'un cadre politique où la liberté démocratique du Québec et des Premières Nations est constamment consolidée plutôt que menacée.

En théorie, son premier choix serait une forme de fédéralisme multinational. «Mais est-ce réalisable en pratique? Je ne sais pas.» Il croit cependant savoir que les citoyens du Québec n'ont pas cessé de dire aux souverainistes depuis 1995 qu'ils étaient prêts à essayer encore une fois de participer à une reconstruction du Canada. «Je crois que nous devrions encore une fois tester cette hypothèse. Si cette approche ne marche pas, on aura fait la preuve en toute bonne foi que ce pays ne veut et ne peut pas changer, et il ne nous restera plus, moi comme les autres, qu'à nous ranger derrière un projet de souveraineté respectueux de droits des minorités dissidentes.»



RENCONTRES



Pour placer une annonce gratuite:

- Composez le (514) 985-2507 avec un téléphone à tonalité (Touch tone). Écoutez les instructions, vous recevrez un numéro de membre et un code d'accès. Appelez avant lundi 9h am pour que votre annonce paraisse le vendredi et le samedi suivant.

Pour répondre aux annonces:

- Notez le numéro de l'annonce. Composez le 1-900-451-6528. Des frais de 2,18 \$ par minute seront portés à votre compte de téléphone. Pour savoir si vous avez des messages: Composez le (514) 985-2507. Entrez votre numéro de membre suivi du code d'accès. Sans frais (dans la région de Montréal).

Pour récupérer vos messages:

- Composez le 1-900-451-6528. Entrez votre numéro de membre suivi du code d'accès. Des frais de 2,18 \$ par minute seront portés à votre compte de téléphone.



Femme cherche Homme

- Relation stable et harmonieuse: Grande femme de belle apparence, distinguée, joviale et curieuse, mi-sportive, aime les arts, ciné, musique, cherche H début 60aine, libre, sociable, sens de l'humour, cultivé et n-fum. 4751. Promenade, rigolade, sérénade: Jolie femme de 32 ans, 5'3", 100 lb, blonde châtain, allure faussement réservée, cherche H 26-43 ans n-fum, pas trop sérieux, pas trop sportif, pour relation très sérieuse. 5796. Professionnelle de 55 ans: Femme active, n-fum, grande, mince, intellectuelle, cherche H pour une complicité de coeur, de corps et d'esprit pour partager les plaisirs de la vie à deux. 4748. Conductrice qui a du chien: Trois grande passions: Chats, Charlevoix, Miata, 38 ans, 5'7", mince, style bonne bouffe bon vin, prête à rencontrer H capable d'humour cinglant, pas croulant, pas éso, pas cucul, pas collant mais colleux. 4742. De Québec: Hélène, jolie femme libre, début 50aine, 5'6", 140 lb, autonome, en santé, bonne vivante, cherche H en bonne santé, ayant une bonne philosophie de la vie. 4739. Complicité charmante: Hélène, 43 ans, 5'7", poids santé, professionnelle, n-fum, sans enfants, aime la peinture, lecture, musées, cherche H inégre, romantique, pour évoluer pleinement et saine. 4693. Active, autonome, sympathique: Dame de 60 ans, 5'3", 114 lb, aime les voyages, la nature, la musique, l'humour, cherche H 60-65 ans, gentil, cultivé. 4741. Gentille et jolie professionnelle: 42 ans, 5'7", mince, douce, sensible, honnête, cultivée, enjouée, aime les arts, musique, danse, cherche H de 40 ans ou moins, poids prop, dynamique, cultivé, pour relation à long terme. 4721. Jolie jeune femme mince: 32 ans, 5'5", 120 lb, cultivée, sportive, mi-intello mi-sportive, aime les arts, musique, danse, cherche H de 40 ans ou moins, poids prop, dynamique, cultivé, pour relation à long terme. 4721. Idéaliste, humaniste, pacifiste: Femme de 48 ans, 5'5", chev roux, y bleus, passionnée, aime les voyages, lecture, ciné, plein air, cherche H avec affinités. 4720.

- Simplement: Femme de 40 ans, travailleuse autonome, cherche H n-fum, pour prendre le temps, s'arrêter pour sentir les parfums de la vie. 4722. Célibataire cherchant âme soeur: Belle femme noire, mi-30aine, 5'8", mince, universitaire, sans enfants, n-fum, catholique pratiquante, cherche H 38-46 ans, québécois de souche, poids santé, n-fum, pour relation sérieuse. 4609. 54 ans: Femme qui aime autant les activités urbaines que la campagne, cherche H 50aine, mature, de belle app, authentique, pour amitié et plus. 4723. Pour tous les bonheurs: Européenne, 41 ans, sans enfants, élégante, raffinée, cherche H libre, sécurisant, voulant réellement s'engager. 4726. Femme de 55 ans: 56", 118 lb, fumeuse, aime la nature, culture, livres, fleurs, parfums, cherche H 55-69 ans, intellectuel, jardinier, attentionné, romantique, bonnes valeurs d'amour et de respect. 4705. France: Femme simple, qui aime la vie, nature, badminton, livres, ski de fond, cherche H pour partager les belles choses de la vie. 4622. Professionnelle: 56 ans, mince, cherche H grand, n-fum, avec intérêts culturels et scientifiques, a un amour des voyages et de la nature pour partager 2001 bonheurs. 4708. Blonde cendrée: Femme active, aime la vie, cherche H 55-65 ans, n-fum, curieux, plein de vie, ouvert, pour partager l'amour des livres et des voyages. 4678. Pour un futur prometteur: Femme début 50aine, 5'4", professionnelle, élégante, cherche alter ego 48-55 ans, n-fum, raffiné, passionné, distingué, pour partager les plaisirs de la vie. 4711. Aucun fruit ne sera défendu: Femme 40aine, 5'4", chev roux, y bleus, énergique et fière, aime la musique, l'opéra, espère relation basée sur la tendresse et l'affection, cherche H avec affinités. 4695. Look jeune et agréable: Femme de 45 ans, 5'7", poids prop, passionnée par la culture, les voyages, cherche H complice et heureux. 4697. Région de la Mauricie: 49 ans, 5'3", simple et dynamique, cherche H mince et actif, pour profiter des bienfaits du sport, ciné, théâtre, littérature, pour relation intelligente et amicale d'abord, humeurs s'abstenir. 4698.

- Élisabeth: 40 ans, blonde, yx pers, allure jeune, de belle app, assistante dentaire, aime la vie, rire, cherche professionnel universitaire 40-48 ans, distingué, pour un but sérieux. 4691. Homme cherche Femme: De la banlieue Ouest: Homme de 44 ans, 5'5" et demi, châtain, yx verts, calme et curieux, aime le ciné, la lecture, passion pour les gens et les chats, cherche compagne de vie agréable, simple, ouverte d'esprit, pour partager le temps qui s'écoule. 4754. Poète des sens: La 40aine, homme beau et fort, rêve d'une femme des lettres, poète des sens et du coeur, lumineuse et engagée, pour écrire le bonheur d'une simple histoire d'amour, vivre paisiblement à deux entre terre et ciex. 4755. Richard: Début 40aine, 6', costaud, marginal, chev poivre et sel bouclé, drôle, sensible, communicatif, exclusif, aime la nature, vélo, kayak, bonne bouffe santé, cherche F 25-38 ans, affectueuse, sensuelle, aimant la vie. 4756. De Québec, étudiant au doctorat: 33 ans, 5'8", poids prop, sportif, cherche jolie femme, pour vivre le grand amour. 4747. Chef d'orchestre et compositeur: 45 ans, dynamique, tendre, séduisant, cherche F de 38 ans et moins, sans enfants, humaine, brillante, jolie, pour établir une relation intime, profonde, et pour fonder une famille. 4749. Seul dans la nuit, je rêve: 40 ans, 6', affectueux, passionné, cherche F 29-36 ans, mince, sans enfants, n-fum, émerveillée par la vie, aimant le plein air, les voyages, communication, pour relation sérieuse. 4750. Vivre au soleil sur un voilier: Homme début 60aine, retraité, 5'9", poids prop, en bonne forme physique, aime la nature, cherche compagne de 50-60 ans, avec sens de l'humour, n-fum, allure jeune, autonome, désirent faire de la voile sur les côtes de Floride. 4731. Professionnel de 51 ans: 5'11", n-fum, sans enfants, cultivé, sensible, s'intéresse à la peinture, la littérature, aux voyages, aime les sorties en bonne compagnie, cherche F dans la 40aine, grande, mince, sans enfants, n-fum, pour relation amoureuse durable. 4734.

- Habite Ottawa: Européen de 38 ans, de belle apparence, professionnel, intelligent, cultivé, cherche F 26-38 ans, de belle app, raffinée, féminine, aimant la nature, théâtre, pour amitié ou peut-être plus. 4728. Apprivoiser...une muse: Sympa, distingué, fière allure, cultivé, 53 ans, blond, 5'10", 170 lb, cherche jolie muse 45-50 ans, libre, communicative, curieuse, délicate, tendre, douce, aimant les arts, pour amitié, moments privilégiés ou plus. 4743. Compagne de golf: Claude, 60aine, 5'7", 200 lb, retraité, n-fum, cherche une compagne de golf dans la jeune 50aine, de belle apparence. 4737. Gilles: 50aine, 5'6", yx bleus, universitaire, homme d'affaires, aime la musique classique, les massages, cherche F curieuse, pour partager de doux moments d'intimité. 4745. Rêveur actif: Jacques, 6'1", 176 lb, n-fum, aime les spectacles, le plein air, la marche, vélo, ski, natation, cherche F 50aine, grande, mince, simple, n-fum, aimant les arts, communications, relation humaine. 4715. La tendresse d'un homme: 47 ans, raisonnable, passionné, sensible, déterminé, cherche F mince, active, pour une relation saine. 4718. Homme d'affaires: 45 ans, 5'8", raffiné, dynamique, romantique, d'apparence soignée, de nature enjouée, cherche F 35-40 ans, pour une grande aventure durable. 4725. Célibataire professionnel: Homme n-fum, 36 ans, 5'5", 135 lb, de belle app, aime le bon vin, activités culturelles, passionné de voyages, de découvertes, cherche F professionnelle et sensible. 4727. Énergique et jeune de coeur: Homme avec enfants en bas âge, cherche F affectueuse, vivant la même situation. 4724. Architecte: Artiste grec, passionné de culture, cherche professionnelle, pour découvrir la magie de Montréal. 4707.

- Bel homme de 45 ans: Mi-intello mi-sportif, avec sens de l'humour, sensuel, intelligent, tendre, cherche F 30aine, mince, attirante, pour partager plein de belles choses. 4709. Sylvain: 37 ans, 5'4", 170 lb, fumeur, sportif, cherche F du même âge, bien dans sa peau, pour aller danser, faire sorties au resto et au ciné. 4702. Patagonie: Homme patient, riche surtout de ses erreurs, cherche sa biche apeurée mais parfois sorcière, enfin revenue de la Patagonie. 4665. Grand aux yeux bleus: Région Sud-Ouest de Mtl, 45 ans, 6', poids santé, allure jeune, n-fum, aime le ciné, l'équitation, littérature, musique, cuisine, cherche compagne, tendre, fit 30aine, 5'7" ou plus, mince, région de Montréal, avec affinités. 4692. Homme cherche Homme: Dans la bonne humeur et de la légèreté: 42 ans, bien dans sa peau, de belle app, mince, bien fait, célibataire, cherche amant, 30-45 ans, simple, bien avec lui, mince, bien proportionné, pour partager moments de plaisir, sensibilité, intimité. 4655. Femme cherche Femme: Professionnelle et cultivée: Line, belle femme de 38 ans, 5'8", 135 lb, de belle app, féminine, cherche une compagne entre 35-45 ans, féminine et jolie, aimant les animaux. 4753. Avis de recherche: Femme de 52 ans, aime l'intimité, les arts, les contacts enrichissants, le ski alpin, cherche F pour excursions et bonne bouffe maison. 4730. Partenaire de votre culture et voyage: Nicole dans la 50aine, cherche une compagne de voyage, pour effectuer un voyage très abordable du 3 au 18 mars, prolongation possible au Japon. 4744.

LE DEVOIR

LE MONDE

Un travail immense attend les juges

Milosevic sera bientôt inculpé dans son pays

Le nouveau premier ministre serbe entend collaborer avec le TPI

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le premier ministre serbe, Zoran Djindjic, a déclaré hier à Washington que son gouvernement était sur le point d'inculper l'ancien dirigeant yougoslave Slobodan Milosevic.

Zoran Djindjic a aussi indiqué qu'il était prêt à coopérer avec le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye concernant le procès de Slobodan Milosevic en conciliant un procès serbe de l'ex-président avec «une justice externe».

Il a précisé que le Parlement serbe devrait dans les jours à venir nommer un procureur général et des juges qui commenceront «immédiatement» à mener une enquête sur Milosevic devant conduire à son inculpation.

«Dans 10 jours ou deux semaines, nous aurons formellement des résultats», a indiqué Djindjic après une rencontre avec le secrétaire d'Etat américain Colin Powell. «Nous avons quelques preuves maintenant, bien sûr, mais nous voulons faire cela d'une manière légale.»

«Au cours de ces douze années, [Milosevic] a fait beaucoup de choses criminelles», a précisé M. Djindjic. «Ce sera un travail immense pour les enquêteurs de collecter [les preuves] de tous les crimes de Milosevic», a également déclaré le premier ministre. Slobodan Milosevic a été accusé notamment de corruption et de crimes de guerre.

Concernant la coopération avec le TPI, le premier ministre a déclaré que la Serbie commencerait immédiatement à aider le tribunal à enquêter sur des crimes de guerre qui sont censés avoir été commis durant la campagne de nettoyage ethnique de 1998 au Kosovo, dirigée par Milosevic et d'autres hauts responsables.

Selon lui, une fois que Milosevic aura été jugé en Serbie, la coopération avec le TPI commencera sérieusement. «Dans quelques mois, nous commencerons à coopérer avec le tribunal de La Haye pour connecter ces deux justices, la justice interne et la justice externe», a-t-il indiqué.

Espoir de paix au Congo

Les frères ennemis se parlent

ASSOCIATED PRESS

New York — Un espoir de paix pour la République démocratique du Congo: une semaine seulement après son investiture, son nouveau président, Joseph Kabila, s'est entretenu à Washington avec son homologue rwandais, Paul Kagame, l'un des pires ennemis de son père, avant de discuter hier avec Kofi Annan des perspectives de dénouement du conflit qui déchire l'ex-Zaïre.

Joseph Kabila, qui s'est également entretenu avec des membres du Conseil de sécurité, a dit avoir exhorté Kofi Annan à déployer rapidement des observateurs de l'ONU et assuré que la République démocratique du Congo (RDC) avait fourni toutes les garanties nécessaires pour ce déploiement. «Je crois que c'est maintenant aux Nations unies d'agir», a-t-il déclaré. «Je crois que nous avons une chance de faire avancer le processus de paix», a déclaré de son côté le secrétaire général de l'ONU peu avant l'arrivée de Joseph Kabila, qui avait rencontré la veille le secrétaire d'Etat américain Colin Powell.

De leur côté, plusieurs membres du Conseil de sécurité ont appelé Joseph Kabila à soutenir l'accord de cessez-le-feu de Lusaka, signé en juillet 1999, texte qui laissait espérer la fin du conflit mais qui est resté lettre morte. Le nouveau maître de Kinshasa a déjà indiqué qu'il souhaitait une renégociation de cet accord entre la RDC et les cinq autres pays impliqués dans le conflit.

La visite aux Etats-Unis de Joseph Kabila, qui sera aujourd'hui à

Bruxelles, aura été marquée par sa rencontre avec l'un des principaux protagonistes du conflit, Paul Kagame, le président du Rwanda, l'un des pays qui soutiennent la rébellion en RDC.

Paul Kagame a déclaré hier qu'il avait trouvé le jeune président du Congo-Kinshasa désireux de faire avancer le processus de paix. «Je ne crois pas nécessairement que Joseph Kabila agira de la même façon que son père», a ajouté celui qui était l'ennemi du défunt Laurent-Désiré Kabila, assassiné le 16 janvier dernier.

La RDC est déchirée depuis deux ans et demi par la guerre. Le Rwanda et l'Ouganda soutiennent activement, y compris avec des troupes, une rébellion antigouvernementale; Kinshasa bénéficie de son côté de l'appui du Zimbabwe, de l'Angola et de la Namibie. Selon des estimations américaines, la guerre en RDC a entraîné le déplacement de deux millions de personnes depuis août 1998. Le département d'Etat a annoncé jeudi le déblocage d'une aide d'urgence de 10 millions de dollars pour les réfugiés et victimes du conflit.

Peut-être un signe de bon augure, la Cour internationale de justice de La Haye a annoncé jeudi que la RDC avait retiré sa plainte pour agression armée contre le Rwanda et le Burundi, le 15 janvier, soit la veille de la mort de Laurent-Désiré Kabila. Kinshasa maintient toutefois sa plainte, pour le même motif, contre l'Ouganda.



Joseph Kabila

Le génocide arménien

La Turquie est priée de se calmer

ASSOCIATED PRESS

Paris — La Commission européenne a appelé hier la Turquie à modérer sa réaction à la décision française de reconnaître des massacres d'Arméniens dans l'empire ottoman, un génocide nié par la Turquie.

Au cours des deux dernières semaines, la Turquie a imposé des représailles à plusieurs sociétés françaises, annulant des contrats dans le secteur de la défense évalués à plusieurs millions de dollars, dont des projets de modernisation d'avions de chasse et de lancement d'un satellite-espion.

Jeudi, elle a annoncé qu'elle

annulait un appel d'offres pour la construction d'une autoroute en raison de l'implication de plusieurs sociétés françaises dans ce projet.

Dans un communiqué, la Commission a fait savoir hier qu'elle donnait un «conseil amical» à la Turquie «de ne pas réagir de manière excessive parce que ce n'est pas propice au débat et à la compréhension mutuelle». «Le message est: "Du calme"», a précisé le porte-parole de l'Union européenne Jean-Christophe Filori.

La Commission examine actuellement les aspects juridiques des mesures de représailles prises par la Turquie.

Après plus de trois ans en fuite

L'homme clé du scandale Elf est extradé en France

Alfred Sirven sera rapidement entendu par les juges

AGENCE FRANCE-PRESSE

Manille — Alfred Sirven, 74 ans, ancien numéro deux du groupe pétrolier français Elf, a été arrêté hier à Manille au terme d'une fuite de plus de trois ans et était attendu ce matin en France, les autorités philippines ayant donné leur feu vert pour son expulsion.

La première conséquence de cette arrestation sera la suspension lundi du procès Elf, dans lequel comparait notamment l'ancien ministre des Affaires étrangères français Roland Dumas. Sirven devrait être très rapidement entendu par les juges en charge de l'affaire Elf.

Le premier ministre Lionel Jospin s'est réjoui hier de cette arrestation, soulignant le travail de la justice qui «au bout du compte rattrape ceux qui essaient de lui échapper».

Personnage omniprésent de l'affaire Elf, celui qui fait l'objet de

quatre mandats d'arrêt internationaux a été arrêté dans la localité résidentielle de Tagaytay, au sud de Manille, à la suite de renseignements fournis par la police de Hong-Kong.

«C'est un coup monté politique», a déclaré Sirven alors qu'il était conduit au ministère de la Justice à Manille. «Je n'ai pas d'argent aux Philippines, toutes les histoires concernant des comptes bancaires secrets sont [...] une invention des journalistes français. Je n'ai jamais commis de délit», a-t-il affirmé.

Cette arrestation à Manille du septuagénaire français intervient alors qu'à Paris le procès Elf, dans lequel il était jugé par défaut, devait reprendre lundi avec le réquisitoire du procureur après six jours d'audience.

La durée de la «suspension» du

procès, annoncée hier, dépendra de la solution qu'adoptera la 11^e Chambre du tribunal présidé par Sophie Portier, en fonction de l'absence ou de la présence d'Alfred Sirven devant le tribunal.

Sirven est soupçonné d'être au centre des détournements commis au préjudice d'Elf

En tout état de cause, son retour va bouleverser les stratégies de défense des prévenus, parmi lesquels, outre Roland Dumas, figurent son ex-maitresse Christine Deviers-Joncour et l'ancien p.-d.g. d'Elf de 1989 à 1993, Loïc Le Floch-Prigent.

Tout au long de l'audience, les prévenus n'ont eu de cesse d'évoquer l'existence d'un «réseau Sirven» occulte et d'imputer l'ensemble des responsabilités de l'affaire au grand absent de l'audience.

«Il a des choses à dire qui sont ennuyées pour beaucoup de gens qui sont dans le procès ou qui n'y sont pas et qui pourraient y être», a com-

menté M^r Francis Chouraqui, avocat de Jean-Claude Vaucheze, ancien administrateur d'Elf Aquitaine International (EAD).

Cette arrestation bouleverse en outre l'ensemble de la tentaculaire affaire Elf, l'ancien numéro deux du groupe pétrolier étant soupçonné d'être au centre des détournements commis au préjudice d'Elf, dont le montant global est estimé à trois milliards de francs (environ 750 millions de dollars).

Les juges d'instruction parisiens en charge de ce dossier, Eva Joly, Laurence Vichnievsky et Renaud van Ruymbeke, ont de nombreuses questions à poser à cet homme à la réputation sulfureuse et qui se targuait de pouvoir «faire sauter vingt fois la République».

Il devra s'expliquer sur plusieurs dossiers en cours d'instruction: les détournements et emplois fictifs à Elf, les commissions versées pour le rachat de la raffinerie allemande de Leuna (ex-RDA) et le dossier des frégates vendues à Taïwan.

Les sondages lui sont très favorables

Sharon dévoile ses intentions

Il promet de faire cesser la violence

AGENCE FRANCE-PRESSE ET REUTERS

Le candidat de la droite israélienne Ariel Sharon, conforté par les sondages, a indiqué vouloir former, s'il est élu premier ministre mardi prochain, un gouvernement d'union nationale et mettre fin à la violence.

À quatre jours de l'élection au poste de chef du gouvernement israélien, Ariel Sharon caracole toujours dans les sondages avec un confortable avance de 17 à 21 points sur son rival travailliste, le premier ministre sortant Ehoud Barak.

Mais le faucon du Likoud ne veut pas crier victoire trop tôt. «L'élection n'est pas dans ma poche», a prévenu l'ancien général hier. «Je ne peux promettre qu'une seule chose: quand je serai élu, un gouvernement sera formé, et ce sera un gouvernement d'union, car l'union est la chose la plus importante», a-t-il ajouté lors d'un meeting de campagne à Herzliya, dans le centre d'Israël.

Sharon s'est dit capable, dans une entrevue au quotidien *Maariv*, de ramener le calme dans les territoires palestiniens, rappelant son expérience dans le domaine alors qu'il commandait la zone sud au début des années 70, lorsqu'il a brisé la résistance des Palestiniens en Cisjordanie.

Le candidat de la droite est servi par le sentiment de lassitude des Israéliens, auxquels il a promis la sécurité et la recherche d'une paix avec les Palestiniens et les Arabes, selon des conditions très différentes de celles de Barak.

Il veut obtenir la paix avec les Palestiniens en ne cédant notamment qu'un peu plus de 40 % de la Cisjordanie et en maintenant la souveraineté israélienne sur l'ensemble de Jérusalem.

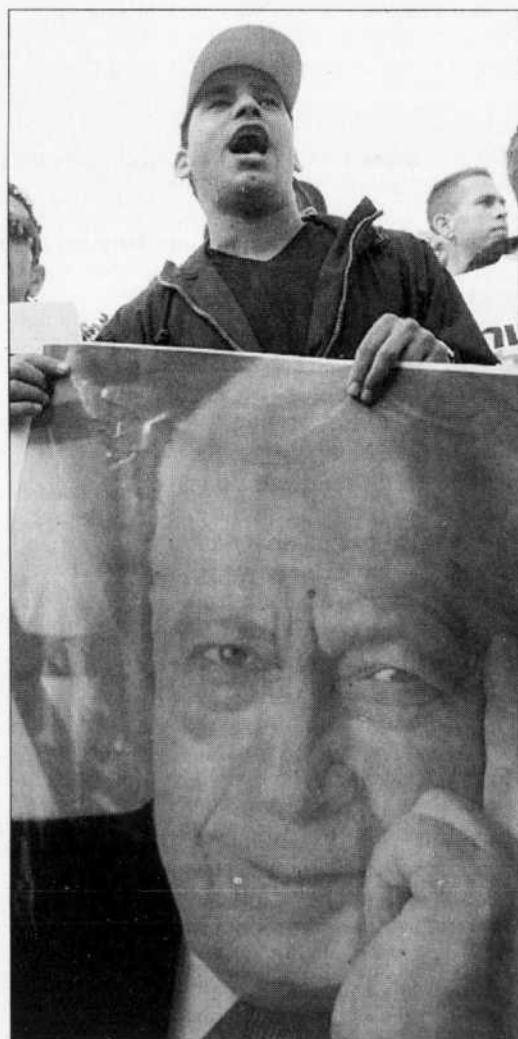
Ehoud Barak a quant à lui réitéré son opposition à une coalition comme celle projetée par Sharon en déclarant au journal *Yediot Aharonot* qu'une victoire de Sharon mènerait au «gouvernement le plus extrémiste de l'histoire du pays».

Manifestation à Naplouse

Sur le terrain, plusieurs centaines de Palestiniens ont manifesté dans les rues de Naplouse, en Cisjordanie autonome, après la traditionnelle prière du vendredi à la mosquée. La foule a incendié des photos des deux candidats au poste de premier ministre israélien aux cris de «Deux assassins!».

Dans un sondage Gallup publié hier par le quotidien *Maariv*, Ariel Sharon est crédité de 51 % des intentions de vote contre 34 % à Ehoud Barak. 15 % des personnes interrogées se disent soit indécises, soit peu enclines à voter pour l'un ou l'autre des candidats.

Une autre étude effectuée par l'institut Dahaf



NATALIE BEHRING REUTERS

Un sympathisant d'Ariel brandissait, hier, une affiche de son candidat à l'élection de mardi prochain en Israël.

pour le quotidien *Yediot Aharonot* donne une avance encore plus importante à Ariel Sharon (56 % contre 35 %), avec 9 % d'indécis.

Malgré des sondages catastrophiques, Ehoud Barak a refusé de se désister en faveur de la «colombe» Shimon Peres, seul dirigeant travailliste capable de battre Ariel Sharon. Il avait jusqu'à jeudi minuit pour se retirer de la course.

Musharraf et Vajpayee se parlent pour la première fois

Allô New Delhi, ici Islamabad

Le tremblement de terre favorise un rapprochement des deux grands ennemis

ASSOCIATED PRESS

New Delhi — Les catastrophes peuvent parfois rapprocher. Le général pakistanais Pervez Musharraf et le premier ministre indien Atal Bihari Vajpayee ont eu un entretien téléphonique hier pour discuter du séisme qui a dévasté l'Etat du Gujarat, dans l'ouest de l'Inde. Il s'agissait officiellement de la première conversation entre les deux hommes.

C'est le général Musharraf qui a appelé le premier ministre Vajpayee, a annoncé un porte-parole du gouvernement indien.

M. Vajpayee avait évité de discuter avec le dirigeant pakista-

nais depuis l'arrivée au pouvoir de ce dernier en octobre 1999. Des accrochages ont eu lieu entre les deux pays de mai à juillet 1999. M. Vajpayee a rejeté la responsabilité de ces affrontements sur M. Musharraf, qui était alors chef des forces armées pakistanaises.

M. Musharraf a appelé «pour exprimer sa compassion en raison des grandes pertes en vies humaines causées par le séisme dans l'Etat du Gujarat», a précisé Moha Bashir, un collaborateur de M. Vajpayee.

«Le premier ministre a remercié le chef de l'exécutif [pakistanaise] pour l'aide donnée par le

Pakistan, a ajouté M. Bashir. Ce geste a été très apprécié par le peuple indien.» Le Pakistan a envoyé deux avions militaires remplis de matériel de secours pour les victimes du séisme meurtrier en Inde. Dix-huit personnes ont également été tuées dans la province du Sind, au Pakistan, de l'autre côté de la frontière.

«Le premier ministre a assuré le chef de l'exécutif du désir persistant de l'Inde de construire de bonnes relations de voisinage avec le Pakistan», a précisé M. Bashir.

Trois guerres ont opposé le Pakistan et l'Inde depuis l'accession des deux pays à l'indépendance en 1947.

EN BREF

Les FARC acceptent de discuter

(AFP) — Un porte-parole de la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) a confirmé hier que son chef Manuel Marulanda «Tirofijo» participerait à un sommet avec le président colombien Andrés Pastrana jeudi prochain. Le sommet aura lieu dans la zone démilitarisée cédée par le président à la guérilla le 7 novembre 1998 pour en faire un «laboratoire de paix». Cette rencontre vise à tenter de sauver le processus de paix, gelé unilatéralement par les FARC depuis le 14 novembre. Le président Andrés Pastrana avait estimé mercredi que les négociations de paix entre les rebelles colombiens et le gouvernement ne progressaient pas assez rapidement et avait donné au chef des FARC jusqu'à dimanche pour le rencontrer et relancer les discussions interrompues depuis novembre dernier.

Pinochet dépose deux recours en Cour d'appel

(PC) — Les avocats du général Augusto Pinochet ont déposé deux recours, hier, contre l'inculpation de l'ancien dictateur pour meurtres et enlèvements par le juge Juan Guzman. Le magistrat chilien a ordonné l'assignation à résidence de l'ancien chef d'Etat, mesure qui a pris effet avant-hier lorsque Augusto Pinochet s'est vu notifier officiellement son inculpation. L'ancien dictateur, âgé de 85 ans, demeure dans sa résidence de campagne. L'avocat de Pinochet, Gustavo Collao, a déposé deux recours devant la Cour d'appel de Santiago, l'un demandant la levée de l'inculpation, l'autre la fermeture du dossier. L'avocat croit que le juge Guzman aurait dû prendre en compte la mauvaise santé du général et clore de le dossier et estimé que le magistrat manquait de preuves contre l'ancien dictateur.

L'ONU s'inquiète pour les réfugiés afghans

(AP) — Les Nations unies ont lancé hier un appel urgent à la communauté internationale pour que celle-ci vienne en aide aux réfugiés afghans qui, contraints de quitter leurs maisons en raison de la sécheresse et la guerre, sont en train de mourir dans des camps sordides au Pakistan. Environ 155 000 nouveaux réfugiés afghans sont arrivés au Pakistan au cours des cinq derniers mois. Des milliers d'autres sont bloqués à la frontière nord de l'Afghanistan avec le Tadjikistan. «La situation est désespérée. La plupart des Afghans ont tout perdu», a déclaré Erick de Mul, le coordinateur de l'ONU pour l'aide humanitaire à l'Afghanistan, lors d'une conférence de presse à Islamabad, la capitale pakistanaise.

É D I T O R I A L

Des cégeps malades

Une nouvelle étude sur les cégeps conclut que les étudiants y arrivent insuffisamment préparés. Ce constat ne surprend guère puisque toutes les enquêtes faites depuis dix ans se sont terminées sur un verdict semblable. Mais là où nombre de rapports tergiversaient sur les remèdes à apporter, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial propose rien de moins que de revoir à la baisse le niveau des cours obligatoires. Cette voie équivaut à une démission. Elle est sans issue et il faut y renoncer.

Le nouveau rapport n'a rien d'un exercice bâclé, rédigé à la sauvette. Les membres du groupe de travail ont mis trois ans à compléter leur analyse, qui englobe 75 établissements. Ils se sont concentrés sur les cours obligatoires de formation générale, soit quatre cours de français et de littérature, trois cours de philosophie et deux cours d'anglais langue seconde. Pour chacune de ces disciplines, la commission constate que la «préparation antérieure» des élèves est déficiente. En français et en littérature, les jeunes ne maîtrisent pas suffisamment leur langue pour suivre le cours d'histoire littéraire prévu au régime d'études collégiales. Un élève sur quatre échoue ce cours. La Commission d'évaluation recommande donc de transformer les cours en «consolidation du français écrit» et «habiletés de rédaction». Pour les plus faibles du moins. Et voilà brisé le vieux rêve d'un tronc de cours commun à tous, sur lequel s'est édifiée l'institution collégiale québécoise.



Paule des Rivières

En philosophie, le contenu du cours, qui porte sur la démarche philosophique à partir de la rationalité grecque, est jugé trop abstrait. De plus, il comporte l'insurmontable désavantage de ne pas provoquer l'enthousiasme spontané parmi les étudiants,

ce qui, selon une certaine conception malheureusement trop répandue de l'éducation, est impardonnable. On recommande donc d'alléger le cours en insérant des thèmes tels la démocratie et la citoyenneté, peu importe si ce thème de la citoyenneté est censé, à l'avenir, faire partie des programmes du primaire et du secondaire. Peut-être certains ajustements sont-ils nécessaires, mais prenons garde d'écarter l'essentiel, soit le développement de la pensée critique, dans un monde où il est de plus en plus difficile de remettre en question les idées reçues.

Quant à l'anglais langue seconde, près de 40 % des élèves doivent s'inscrire à un niveau «transitoire» tellement leurs habiletés dans cette langue sont faibles. Autant dire que les cours d'anglais reçus au cours des huit années précédentes n'ont strictement rien donné!

Ce bilan des cours de formation générale, qui vise à équiper tous les jeunes d'un bagage culturel minimum, équivaut à un constat d'échec. Trente ans après la mise sur pied des cégeps, il faut reconnaître que ces derniers sont malades. Bien entendu, les sources du mal ne se limitent pas au cégep, et l'incapacité d'un nombre significatif d'étudiants à suivre le niveau des cours offerts, aggravée et alimentée par leur faible maîtrise de la langue, reflète l'échec de l'école secondaire. Mais ce n'est certainement pas en abaissant le niveau des cours au collège que l'on va régler le problème. Cette avenue équivaudrait plutôt à se mettre la tête dans le sable, de magistrale façon, pour le plus grand malheur des générations d'enfants à venir. Quelle société peut se permettre de réduire ses ambitions en matière d'éducation?

La réduction des exigences constitue-t-elle la seule manière de faire baisser les embarrassantes statistiques sur les échecs qui accablent le niveau collégial? Oui, si le ministère de l'Éducation et les directions des collèges sont prêts à tous les compromis pour redorer la réputation des cégeps, et la leur au passage.

De plus, ils recevront les applaudissements du ministre de l'Éducation lui-même, François Legault, qui s'est fixé pour objet premier d'augmenter les taux de réussite. Cependant, si l'on a d'abord à cœur l'amélioration du système d'éducation, il faut répondre non. Car à quels progrès correspondra la hausse des taux de réussite si elle est due à une baisse des exigences?

Même si son mandat se limitait au secteur collégial, le président de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial n'y va pas par quatre chemins pour critiquer la piètre formation dispensée au secondaire. Et c'est bien là un des nœuds du problème. Des 50 000 jeunes qui franchissent les portes du cégep, 20 000 ont obtenu moins de 70 % au secondaire. Un tiers de ce dernier groupe quittera le cégep avant la fin de la première année. C'est en pensant à ce dernier contingent que M. L'Écuyer propose d'alléger le contenu du cours de français et littérature.

De nombreux cégeps ont déjà mis sur pied un imposant dispositif de soutien aux étudiants faibles en français. Mais pour le jeune de 16 ans qui a très peu lu dans sa vie, la marche est haute. Les cégeps devront persister dans cette voie. Ils devront aussi resserrer les mesures d'encadrement car le nouveau cégepien n'a pas la maturité nécessaire pour évoluer sans aide dans ce nouvel environnement. Ajoutez à cela la persistance d'une certaine culture syndicale, dont la principale préoccupation est la protection des acquis des précédentes négociations, et une culture patronale qui a abdiqué ses responsabilités et se contente de limiter les dégâts, et vous obtiendrez un réseau malade.

D'ailleurs, au passage, pourquoi ne pas remettre en question cette exigence perverse qui veut que les dirigeants des collèges soient obligatoirement issus du réseau collégial? Il y a là une forme de promiscuité qui confine à l'autosatisfaction et à la peur de se confronter à la réalité extérieure au collège.

Il faut espérer que la réforme scolaire à l'école primaire, puis à l'école secondaire, entraînera un resserrement des exigences scolaires, sans oublier d'accorder du soutien à ceux qui en ont le plus besoin. Les candidats au cégep auront peut-être alors meilleure mine. Mais les problèmes qui affectent ce réseau sont tels qu'il faut dès aujourd'hui se demander s'ils ont encore leur place dans notre système. Leur maladie est peut-être incurable.

LE DEVOIR

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Rédacteur en chef adjoint MICHEL VENNE
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
MARIE-ANDRÉE LAMONTAGNE, LOUIS LAPIERRE
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS



L E T T R E S

Le cinéaste : entre l'histoire et son œuvre

C'est avec intérêt que j'ai lu la critique de Gilles Laporte à propos du film de Pierre Falardeau, 15 février 1839 («15 février 1839: un film réussi malgré quelques erreurs historiques»). Le Devoir, 27 janvier. On s'attend en effet à ce qu'un tel film ne s'écarte pas de la trame des événements tels qu'ils se sont produits, ni ne fasse endosser par les personnages des opinions qui ne peuvent s'inscrire dans l'idéologie de l'époque. Exception faite de l'allusion à la Conquête et de l'âge des Patriotes, les reproches concernent finalement des points mineurs — Laporte en convient lui-même.

Un film historique ne peut être la simple reproduction des faits. Le cinéaste doit en outre s'assurer de la compréhension de l'œuvre par le public d'aujourd'hui et fournir une interprétation des événements. Falardeau a choisi de ne pas restituer la langue de l'époque, cherchant manifestement à actualiser son sujet et à ne pas nous distraire du drame. Il a adopté un style de langue à peu près équivalent à celui d'aujourd'hui. Je ne lui en ferai pas le reproche, bien qu'il aurait pu, sans inconvénient, colorer un peu les dialogues de prononciations et de mots qui avaient cours alors.

On peut se demander sur quels documents d'époque s'est appuyé Laporte pour écrire que «la hiérarchie sociale entre les personnes n'est pas vraiment respectée» et pour s'étonner de l'usage systématique du tutoiement en prison, voire entre Thomas de Lorimier et sa femme. J'aurais tendance à donner raison au cinéaste sur ces points. Le français canadien a eu tendance à s'homogénéiser d'une classe sociale à l'autre après 1760, de sorte qu'on a pu écrire, au XIX^e siècle, que les Canadiens instruits parlaient comme le peuple. Dans ce contexte, il serait surprenant que des personnes qui avaient lutté ensemble d'aussi près aient pu conserver le vouvoiement en parlant au notaire. J'observe, en tout cas pour ce qui est des rapports entre époux, que les lettres que s'échangent dans les années 1830 Louis-Joseph Papineau et sa femme Julie Bruneau n'attestent que le «tu».

Claude Poirier
Directeur, Trésor de la langue française
au Québec
Université Laval, 1^{er} février 2001

Géographes à la dérive

Fondée en 1877, la Société de géographie de Québec est à l'agonie! Certains préféreraient

croire qu'elle est en veilleuse. Disons qu'elle est inopérante... pour la saison 2000-01!

Pourtant, ses conférences étaient habituellement de grande qualité, ses tarifs, ridiculement bas, son positionnement durant les saisons froides, bien ciblé!

Ou bien ces qualités de la SGQ n'ont pas suffi, ou bien les géographes et leurs amis ont été faiblards dans leur organisation. Bien sûr, quelques solides bénévoles ont fait de leur mieux pour la maintenir en vie.

Ce ne fut pas suffisant. La quasi-totalité de la population de géographes (professionnels ou en devenir) de l'Université Laval ne s'associait pas à la SGQ; elle est passée d'épuisée à mourante.

Cette fière société, qui a compté parmi ses membres Alphonse Desjardins, J. E. Bernier, Charles Baillargé, Adolphe Routhier, le frère Marie-Victorin, Arthur Buies, l'abbé Ivanhoé Caron, Félix-Antoine Savard, Louis-Edmond Hamelin, Pierre Camu, Paul Bouchard, René Pomerleau et bien d'autres, est sur le point de passer... à l'histoire! A moins d'un redoux de fierté et d'énergie, la SGQ mourra sous peu, sans funérailles ni regrets.

Hugues Morrissette
Ex-président de la Société de géographie de Québec (1994-1997)
Québec, 17 janvier 2001

REVUE DE PRESSE

Le Canadien, la nation et les traditions

Antoine Robitaille

La vente du Canadien de Montréal à des intérêts américains semble avoir grandement blessé la fierté nationale dans le ROC (rest of Canada). Cela «devrait faire réfléchir le nouveau gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge», écrit le chroniqueur Jeffrey Simpson hier dans le *Globe and Mail*. En effet, selon ce dernier, «l'aspect chétif du huard» est clairement en cause. Ce ne sont pas seulement les bizarreries financières de la Ligue nationale de hockey («salaires dingues», partage des profits presque nul, etc.) qui ont poussé Molson à se départir de ce «joyau du sport professionnel canadien». Simpson affirme que M. Gillett semble avoir assez de sous pour ne pas s'en faire.

«Mieux encore, il a payé un actif canadien en dollars américains.» Vraiment, conclut Simpson, «le huard nous rend bon marché, nous appauvrit et fait de nous les laquais des autres».

Une question revenait sous toutes les plumes hier: pourquoi personne, au Canada, ne s'est-il précipité pour empêcher la vente du Canadien à l'Amérloque? Le *Toronto Star* en prenait douloureusement acte hier en éditorial, affirmant que «les Habs demeurent malgré tout la propriété symbolique de tous les Canadiens». Cette transaction n'est qu'une preuve supplémentaire que le hockey est devenu «une grosse industrie», écrit encore le *Star*. N'empêche, «toute cette histoire suscite en nous des relents de nostalgie».

Charles Gordon, de l'*Ottawa Citizen*, semblait plus révolté: «Pourquoi n'y a-t-il pas eu de cris au Parlement? Pourquoi les organisations nationalistes ne se sont-elles pas manifestées? Pourquoi l'affaire n'occupe-t-elle pas le centre du débat public [...] ? Il s'agit, après tout, de l'une de nos plus importantes institutions, aussi indispensable que le CPR [Canadian Pacific Railway], Radio-Canada et le versant canadien des chutes Niagara. Mais que se passe-t-il?», s'interrogeait Gordon, déplorant du même souffle l'ère du libre-échange et la perte du sentiment national. «Et si les Américains voulaient mettre la main sur les Maple Leafs de Toronto? Il n'est même pas certain qu'il y aurait révolte, déplore Gordon.

Martin Hudson, chroniqueur sportif au *Calgary Sun*, a pour sa part fait remarquer ceci: «Étant donné l'état de délabrement dans lequel est cette équipe [le Canadien], on pourrait dire: peu importe, au fond, si son propriétaire vient de Mars! Il y a quand même, selon Hudson, quelque chose de troublant dans toute cette affaire: «Personne, au Québec, n'a levé le petit doigt pour protéger l'un de ses actifs les plus prestigieux.» Que se passe-t-il dans «la Belle Province»? Hudson n'arrive pas à croire qu'un groupe d'acheteurs n'aurait pas pu se constituer pour faire l'acquisition de l'équipe. «Où étaient les politiciens québécois, d'ordinaire si prompts à défendre leur caractère unique [...] ? Hello! Il faudrait peut-être vous rendre compte que votre système fiscal est complètement déréglé!» Il conclut: «Nous, dans le reste du Canada, croyions, manifestement à tort, que le hockey était une religion au Québec. [...] Désolé, mais bleu, blanc, rouge, ça ne devrait pas être la bannière étoilée! Même si, sur un plan purement économique, elle a du sens, cette vente n'est pas acceptable. Remarquez, moi, de toute façon, je hais les Habs.»

Dans l'*Edmonton Sun*, Terry Jones, jeudi, suppliait les partisans des Oilers d'aller «embrasser l'un des 37 propriétaires de l'équipe». Le journaliste rapportait les réactions «d'honneur» de quelques-uns de ces derniers à la vente du Canadien. Jones écrit: «C'est un jour sombre pour le sport canadien parce qu'il s'agit des Canadiens.»

Ross McLennan, dans le *Winnipeg Sun* d'hier, s'en prenait à la campagne que mène un citoyen de l'Ontario, Henry Freitag, pour supprimer la prière chrétienne que font quotidiennement, avant de commencer leurs travaux, les membres de la législature ontarienne. M. Freitag, un juif de 72 ans qui a survécu à la Shoah, considère que la prière est une «tentative d'endoctrinement religieux» qui viole sa «liberté de culte garantie par la Charte des droits et libertés». Dans sa déclaration rapportée par le chroniqueur, Freitag explique que la prière «intimide et le rend mal à l'aise». En voilà assez pour fâcher McLennan (lui qui, pendant l'affaire Michaud, n'hésita pas à comparer les membres du

PQ à des nazis passionnés de «bruits de bottes»). Il écrit: «Et comment les juifs réagiraient-ils, eux, si un chrétien se disait intimidé et mal à l'aise à entendre des prières juives? Ils le dénonceraient sans doute sur-le-champ au bureau des Droits de l'homme le plus proche.» McLennan note que Henry Freitag n'en est pas à sa première campagne. Il a en effet réussi, en 1999, à faire en sorte que la Cour d'appel de l'Ontario ordonne l'abolition de la prière chrétienne à l'assemblée municipale de son patelin, Penetanguishene. McLennan cite un député conservateur ontarien, répondant que la prière est une «tradition» qui remonte à 1792 dans les assemblées de la province. Dunlop ajoute que «les gens sont fortement attachés à cette prière puisqu'elle était très importante pour leurs ancêtres, les grands pionniers anglais et français». McLennan complète: «Les articles de la Charte rendent-ils non pertinent ce qui relève des sentiments et des traditions? Il est quand même curieux de voir un juif, un peuple enraciné dans les traditions, dénigrer les coutumes des autres peuples en les qualifiant d'intimidantes et en exigeant qu'on s'en débarrasse.»

Pour le chroniqueur, Freitag ne devrait pas considérer «comme une insulte» l'obligation de se lever durant la prière mais «comme un geste de pure politesse» à l'endroit de ceux qui la récitent. Certes, poursuit le chroniqueur en y allant d'une hypothèse, Freitag pourrait arguer que la religion chrétienne a contribué à la haine des juifs et qu'elle ne mérite donc pas de tenir cette place dans la vie politique. «Mais», écrit McLennan, répondant à sa propre conjecture, «cela ne me convaincrait pas.» Pourquoi? Toutes les religions «peuvent produire le mal. Même le judaïsme. Demandez à n'importe quel Palestinien».

Pour Ross McLennan, la religion juive n'échappe pas à la règle et, «malgré l'Holocauste», elle demeure en proie aux mêmes débordements que les autres religions. Utiliser «ce terrible événement pour rationaliser ce même type d'animosité antireligieuse qui y a conduit serait d'une grande ironie», conclut McLennan. Ce dernier ne démontre pas, du reste, que M. Freitag ait jamais commis un tel usage rhétorique de la Shoah. Après tout, l'homme de 72 ans ne se réferait qu'à la Constitution et ne faisait que plaider pour la laïcité. Et il est citoyen canadien, pas israélien! Y aura-t-il une affaire McLennan?

arobitaille@sympatico.ca

IDÉES

À propos des «peuples fondateurs»

«Être ou ne pas être... Américains»

Le texte qui suit clôt l'ouvrage Une idée qui sonnait, d'André d'Allemagne, paru l'an dernier à l'occasion du 40^e anniversaire de la fondation du RIN. Il fut coédité par Co-meau & Nadeau ici et Agone en France. Le livre, constitué d'écrits sur la souveraineté du Québec depuis les origines du RIN, contenait un texte inédit que nous reproduisons ici. M. d'Allemagne s'est éteint jeudi.

ANDRÉ D'ALLEMAGNE

Un des mythes les plus tenaces et les plus répandus au Québec est sans doute celui des «deux peuples fondateurs», selon lequel le Canada serait le fruit d'une sorte de contrat entre deux collectivités d'origines différentes: la française et l'anglaise. Il est étonnant de constater que ce thème, qui faisant fi de la réalité historique vise de toute évidence à promouvoir la canadienisation des immigrants, est souvent invoqué non seulement par les fédéralistes (ce qui se comprend bien) mais aussi par des souverainistes notoires comme le premier ministre du Québec, M. Lucien Bouchard.

On pourra toujours prétendre que l'expression désigne le Canada «moderne», c'est-à-dire la fédération (qui n'en est une que de justice) créée par la British North America Act de 1867. Interprétation contestable qui a fait l'objet de longs débats. En fait, il existait alors depuis quelque deux siècles un pays fondé par les Français et qu'on appelait indifféremment «Canada» ou «Nouvelle-France». La fédération, qui n'est juridiquement que le produit d'une loi de la métropole (comme son titre l'indique) ayant pour but de réorganiser et de fusionner ce qu'il restait de colonies en Amérique, a simplement imposé à deux communautés une cohabitation dans un même cadre politique, à part les Etats. D'ailleurs, mis à part les quelques articles relatifs aux deux

«langues officielles», rien ne reflète le caractère binational ou bicultural de l'union dans la Constitution, qui reconnaît par contre les «peuples autochtones»: Indiens, Inuits et Métis.

Après un peu plus d'un siècle, il n'est pas inopportun de se demander ce qu'il est advenu de ces deux peuples et dans quelles voies ils se trouvent engagés.

Descendants de colons britanniques et de loyalistes américains, les Canadiens anglais, malgré l'insurrection avortée de 1837 qui, il ne faut pas l'oublier, se produisit dans les deux Canadas, restèrent longtemps attachés à leur métropole. Leurs institutions, leurs luttes contre l'envahisseur du Sud, leur mode de vie, leur cérémonial, leur culte de Victoria et de l'Empire en témoignent. Mais depuis la Seconde Guerre mondiale, c'est-à-dire depuis que le Royaume-Uni a perdu ses colonies et s'est réduit à une puissance secondaire, cet attachement a pris un air suranné et ne se manifeste plus guère que dans certains milieux nostalgiques des Maritimes, de Montréal et de l'Ontario. Le Canada «anglais» est de moins en moins anglais. Les statistiques l'illustrent bien: les deux «peuples fondateurs» sont devenus nettement minoritaires. La raison s'en trouve évidemment dans une immigration continue qui a eu pour objectifs, en plus de satisfaire à ses besoins économiques, de noyer l'élément francophone, mais qui à la longue s'est retournée aussi contre la composante britannique dont elle a affaibli l'efficacité et l'influence.

Les récents immigrants, eux, n'ont aucune raison d'adopter les mœurs et coutumes anglo-saxonnes. Si à la première génération ils acceptent sans trop se poser de questions leur nouveau pays tel qu'ils le trouvent, tout en conservant le plus souvent la nostalgie de leur ancien, leurs descendants ne tardent pas à s'intégrer à la société nord-américaine, liée à leurs espoirs et leur mentalité, renforçant ainsi l'attraction de celle-ci qui s'exerce déjà sur les «Canadiens» de souche.

Dès 1968, l'économiste Kari Le-vitt déplorait la «colonisation» éco-

nomique du Canada par les multinationales américaines. La bourgeoisie capitaliste anglo-canadienne, explique-t-elle, a accepté de vendre ses entreprises et ses ressources, se contentant de jouer un rôle de gérants de succursales et faisant ainsi du Canada un simple arrière-pays (*hinterland*) des Etats-Unis. Depuis, cette mainmise n'a fait que s'amplifier, se doublant par surcroît d'une hémorragie culturelle dans à peu près tous les domaines: mode, spectacles, télévision, cinéma, musique, information médiatique, etc. D'autant plus que, à l'encontre de ce qui se passe au Québec, la langue ne constitue pas ici un obstacle, bien au contraire.

Cette menace à l'identité canadienne, si tant est qu'il y en ait une qui ne soit pas que symbolique, a quand même suscité quelques résistances qui ont pris la forme d'une sorte de nationalisme sans nation. C'est ainsi que, pour George Grant, l'échec de Diefenbaker fut celui de la dernière tentative de reconstruire, après l'œuvre destructrice des libéraux, un Canada de tradition britannique, résolument conservateur et foncièrement différent des Etats-Unis. Suite à cette faillite, écrit-il, le Canada a cessé d'être une nation et «rien d'essentiel ne distingue les Canadiens des Américains». Le projet de «nation building» sera cependant repris plus tard par un Pierre Elliott Trudeau, puis de façon plus féroce par un Stéphane Dion ou plus naïve par une Sheila Copps, qui ne semblent pas comprendre que, contrairement à un Etat, une nation ne se fabrique pas artificiellement à coups de drapeaux et de publicité mais naturellement avec le temps, de génération en génération, de siècle en siècle.

Par ailleurs, une telle entreprise, dans le cas du Canada, ne peut se concevoir sans une augmentation continue du rôle de l'Etat fédéral, une centralisation contraire à l'esprit même du fédéralisme. Il faut noter à ce sujet que si les autres provinces s'y opposent à l'occasion, c'est bien plus pour des considérations économiques et financières que par principe. Il en va tout autrement au Québec où le

refus d'une telle expansion des pouvoirs d'Ottawa est une sorte de tradition qui s'est imposée même aux gouvernements les plus fédéralistes. Du reste, tous les changements constitutionnels d'importance, qui auraient eu pour effet de relever les pouvoirs des provinces, ont été proposés par le Québec et rejetés tant par le reste du Canada que par Ottawa. Ainsi, la centralisation lui étant indispensable, le nationalisme canadien, s'il devait ressusciter, ne pourrait se développer qu'au détriment de l'identité québécoise.

Mais il semble bien probable que le processus d'américanisation suive un cours inexorable, conformément aux prévisions de George Grant... à moins que, toujours selon lui, ce soient les Américains eux-mêmes qui rejettent les applications annexionnistes des Canadiens.

Quant au Québec, la «barrière» linguistique peut avoir un effet dilatoire, mais insuffisant pour bloquer la même évolution déjà largement amorcée et que la mondialisation risque fort d'accélérer. Les mêmes facteurs qui influent sur l'avenir du reste du Canada interviennent également ici. «Nous sommes des Américains qui parlent français», déclarait (avec un sourire un peu enjoué, il est vrai) le ministre des Relations internationales, Mme Louise Beaudoin, à un journaliste de la télévision française.

Pourtant, l'essor indéniable de l'indépendantisme illustre une forte résistance à ce courant. Dans cette lutte, la «Révolution» tranquille constitue sans doute la première d'une série d'occasions manquées.

Les années 60, du moins dans leur début, ne furent pas marquées seulement par une interrogation générale et une remise en cause valable d'institutions, de mœurs et de valeurs en partie dépassées et inaptes à répondre aux besoins du rattrapage et de la «modernité», mais aussi par l'effondrement de balises et de critères qui assurait auparavant la cohésion et la stabilité de la société, et que rien ne vint remplacer. Après la fièvre des débats idéologiques souvent naïfs et anarchisants, le Québec



André d'Allemagne, un des fondateurs du mouvement indépendantiste québécois, est décédé jeudi des suites d'un cancer du foie.

se trouve dans un vide, sans rien pour le combler.

La situation pourtant était riche de possibilités. Un vaste projet collectif, exaltant et mobilisateur, s'offrait: celui, pour les Québécois, de construire enfin une société, un pays à leur convenance, fruit de leur travail et reflet de leurs espoirs. Telle était l'entreprise des indépendantistes qui, au-delà de leurs diverses tendances, en faisaient une priorité. Ailleurs, maintes fois dans l'histoire, le patriotisme — ou le nationalisme — avait assuré la continuité des peuples à travers les épreuves et les bouleversements de leur existence. Mais pour que le même phénomène se produisit au Québec, il eût fallu une société plus politisée et une conscience natio-

nale plus poussée.

En renonçant à se doter d'un Etat, les Québécois se sont condamnés à laisser leur destin dépendre de l'extérieur et à rester sans voix pour faire valoir leurs besoins, leurs intérêts et leurs opinions dans un monde en pleine transformation. Après la faillite de nombreuses tentatives de réformes constitutionnelles et l'échec de deux référendums, la société québécoise est tombée dans une impasse dont l'issue risque d'être la disparition à plus ou moins long terme.

Pour tout dire, les deux «peuples fondateurs» ressemblent fort à deux espèces menacées d'extinction. La grande question désormais se résume à «être ou ne pas être... Américains».

Âge et apprentissage

Mieux vaut apprendre la langue seconde avant la puberté

MARIE LABELLE

Professeure
Département de linguistique
et de didactique des langues
Université du Québec à Montréal

Le texte qui suit est tiré d'une conférence prononcée hier, dans le cadre d'un colloque sur l'enseignement des langues, organisé par la Commission des états généraux sur l'avenir et la situation du français au Québec.

La question du moment où il vaut mieux commencer l'apprentissage d'une langue seconde a fait couler beaucoup d'encre. À l'heure actuelle, l'apprentissage de l'anglais commence en troisième année, lorsque la langue maternelle est bien établie, mais plusieurs voudraient le voir commencer plus tôt, dans l'espoir d'améliorer la réussite des enfants. Que montrent les recherches?

Un nombre maintenant imposant de recherches a démontré qu'il valait mieux entreprendre l'apprentissage de la langue seconde avant la puberté. D'une part, les enfants du primaire sont plus ouverts et la peur du ridicule ne les paralyse pas. D'autre part, les recherches sur la compétence en langue seconde qui ont porté sur des immigrants aux Etats-Unis ont montré que l'âge d'arrivée aux Etats-Unis est le principal facteur de réussite à divers tests de compétence en anglais, autant en ce qui concerne la prononciation qu'en ce qui concerne les compétences grammaticales. Dans une étude de Melissa Newport, par exemple, on constate que les personnes arrivées aux Etats-Unis avant l'âge de sept ans atteignent des résultats comparables à ceux des locuteurs dont l'anglais est la langue maternelle; celles arrivées entre huit et dix ans obtiennent des résultats à peine inférieurs; la performance décline pour les personnes arrivées entre 11 et 15 ans et elle est encore plus basse pour les personnes arrivées après 17 ans. Ces résultats montrent qu'il semble y avoir une période sensible, qui se termine plus ou moins à la puberté, pendant laquelle l'apprentissage d'une langue seconde a le plus de chances de réussir parfaitement. Il serait donc important de chercher à tirer pleinement profit de cette période pour fixer les structures de base de la langue.

Les résultats de ces recherches suggèrent que,

plus on commence tôt l'apprentissage de la langue orale, meilleurs seront les résultats, et qu'il vaudrait mieux commencer à six ans plutôt qu'à huit ans. Mais il faut considérer d'autres facteurs: à six ans, les enfants ne peuvent aborder la langue que de façon holistique; ils ne sont pas en mesure de réfléchir sur celle-ci et il est difficile de leur faire entreprendre un apprentissage systématique en contexte scolaire. Aussi, si l'on se tourne vers la compétence à l'écrit, les études sur les enfants en classe d'immersion ont montré que lorsqu'on enseigne l'écrit simultanément dans les deux langues, il y a confusion. Les règles de correspondance entre les graphèmes et leur prononciation sont en effet assez différentes d'une langue à l'autre. Si l'on voulait commencer la langue seconde dès la première année, il faudrait tenir l'écrit à l'écart des apprentissages jusqu'en troisième année de manière à s'assurer que les règles de correspondance graphème-phonème sont bien intégrées dans une langue maternelle avant d'entreprendre l'étude de ces règles pour la seconde langue.

À partir de la troisième année, l'enfant devient capable de segmenter la langue et de réfléchir sur elle. Il est mieux équipé du point de vue cognitif pour aborder les tâches scolaires impliquées par l'apprentissage de la langue seconde. Il a suffisamment intégré les règles de correspondance graphème-phonème du français pour pouvoir commencer à apprendre à lire l'anglais sans interférence. Cela semble donc un meilleur moment pour entreprendre un apprentissage systématique d'une seconde langue.

On se trouve donc dans une situation où certaines considérations favorisent un démarrage rapide; d'autres suggèrent qu'on devrait attendre un peu. Le choix devient donc un choix de société. Une solution de compromis pourrait être d'envisager l'apprentissage d'une langue seconde à l'école comme comportant trois phases: 1) une phase de sensibilisation à la langue, qui pourrait se faire au premier cycle du primaire, servirait à susciter l'intérêt pour la langue et à développer des habiletés globales de prononciation et d'écoute au moyen de chansons, de comptines, de jeux, etc., mais

sans apprentissage systématique; 2) une phase d'apprentissage des structures de base de la langue et de développement de la fluidité verbale pourrait débuter en troisième année; et 3) une phase de consolidation des acquis et de maturation, au secondaire.

Le régime d'étude doit également tenir considéré en relation avec le type de compétence qu'on désire développer. Par exemple, considérons l'hypothèse d'une phase de sensibilisation à la langue seconde. La logique voudrait que cette sensibilisation se fasse par périodes courtes tout au long de l'année, par exemple tant de minutes par semaine. Lorsqu'il s'agit de développer la fluidité orale dans la langue, des petites périodes d'une heure par semaine sont relativement peu efficaces, et il semble préférable de regrouper les heures en blocs intensifs qui laissent le temps aux enfants de s'approprier la prononciation et les structures de la langue, et donc de développer un sens de la langue. Pour la consolidation des apprentissages, une fois que les bases sont bien établies, il se pourrait que des périodes plus courtes et plus réparties permettent de mieux entretenir et développer les apprentissages que des blocs intensifs.

L'écrit et la maturité syntaxique

En ce qui concerne les compétences à l'écrit et les compétences syntaxiques plus avancées, on peut faire les remarques suivantes. Seule une pratique fréquente avec la langue, et en particulier avec l'écrit, permet de développer la maturité syntaxique en langue seconde. Il est probablement illusoire de penser que l'école peut amener l'élève à ce niveau de compétence en

langue seconde. Pour ce qui est de l'orthographe, il est important de noter que, si la tâche d'apprendre l'orthographe d'usage des mots n'est pas fondamentalement différente en français et en anglais, les deux langues sont fort différentes en ce qui concerne l'orthographe grammaticale. En anglais, les marques d'accord sont audibles et les conjugaisons des verbes quasi inexistantes. En français, les règles d'accord sont complexes, les conjugaisons sont riches, et très souvent

le scripteur n'a aucun indice phonologique pour le guider dans le choix de telle ou telle forme orthographique. Il est donc beaucoup plus difficile d'écrire le français sans faute que d'écrire l'anglais sans faute.

Avant de clore ce chapitre, il n'est pas inutile de mentionner que l'apprentissage d'une langue seconde peut avoir un impact positif intéressant sur l'apprentissage de la langue maternelle. Le fait d'observer une autre langue favorise chez l'enfant la capacité de se décentrer, c'est-à-dire de pouvoir prendre une attitude objective face à la langue. C'est ainsi que l'élève peut être porté à comparer, implicitement ou explicitement, la langue apprise avec sa langue maternelle. Ces comparaisons l'aident à comprendre le fonctionnement de la langue maternelle. Cette attitude objective face à la langue est également nécessaire au développement des compétences métalinguistiques requises pour l'analyse grammaticale, de sorte que les enfants bilingues ont souvent des connaissances métalinguistiques plus avancées que celles des enfants unilingues.

Conclusion

Pour conclure, je voudrais rappeler que la question de l'âge, tant en langue maternelle qu'en langue seconde, est relative aux compétences considérées. En tant que société, on doit donc se demander, pour chaque type de compétence, quel est le niveau que l'on voudrait idéalement développer dans la population, quel est le niveau que l'on peut raisonnablement atteindre étant donné les contraintes de temps imposées par l'apprentissage en milieu scolaire, et quels sont les moyens que l'on peut utiliser pour favoriser l'atteinte de ce niveau de compétence.

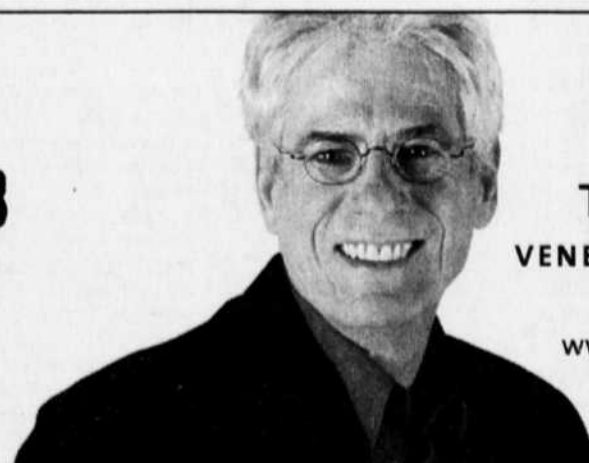
Un bilinguisme équilibré requerrait que les deux langues soient maîtrisées au même degré, tant à l'oral qu'à l'écrit. Il est probablement illusoire de penser atteindre cette situation idéale en milieu scolaire, étant donné le temps qui peut être consacré à la langue seconde et le contexte dans lequel celle-ci est apprise. De plus, Suzanne Romaine, citant à ce sujet Fishman, fait observer qu'une société qui produirait des individus parfaitement bilingues capables d'utiliser les deux langues aussi couramment dans tous les contextes cesserait rapidement d'être bilingue: les sociétés n'ont pas de nécessité d'avoir deux langues pour toutes les fonctions sociales.

CHASSEURS D'IDÉES

Réalisation: Simon Girard

avec Jacques Véronneau DIMANCHE 14h • 23h 13

La famille est-elle en voie de disparition ?



Télé-Québec

VENEZ VOIR AILLEURS !

www.telequebec.qc.ca

C Vivez les coulisses de la
Soirée des Masques
à la Chaîne culturelle.
chaîne culturelle
Radio-Canada
Détails en page 8 de
L'agenda du Devoir

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

liberté
REVUE LITTÉRAIRE
de caractères et d'opinions

FUSIONS

SUITE DE LA PAGE 1

des 407 municipalités visées s'étaient prévaluées du programme. Les obstacles aux fusions étaient simplement trop importants. Les subventions directes représentaient alors 230 \$ par tête de pipe pour les municipalités de moins de 1000 habitants, soit 25 % de leur budget, alors qu'elle ne représentait que 35 \$ par personne, ou 3 % de leur budget, pour celles de plus de 5000 habitants. En ajoutant toutes les aides directes, indirectes et implicites, le taux de subvention grimpeait à 55 % du budget des municipalités de moins de 5000 âmes et à 11 % pour celles de plus de 5000 habitants. En se regroupant, les petites municipalités risquaient donc à long terme de voir leurs coffres se vider de l'aide étatique à laquelle elles s'étaient accoutumées.

Depuis 1997, le programme d'aide financière au regroupement municipal (PAFREM) permet aux municipalités en voie de regroupement de se voir rembourser par le gouvernement 50 % du montant payé au consultant. À cela s'ajoute le programme d'assistance financière à la suite d'un regroupement municipal, qui accorde aux nouvelles municipalités, en vue de l'absorption des coûts de transition, jusqu'à 10 000 \$ la première année en plus d'une subvention sur cinq ans calculée en fonction de la population.

A fortiori, l'épée de Damoclès des fusions forcées par le gouvernement — aussi appelée loi 124 sur l'organisation territoriale municipale — ainsi que la suppression progressive, décrétée par Mme Harel, de la péréquation dans les plus petites municipalités qui avaient refusé de se regrouper dans le cadre de ladite politique semblent avoir fait leur effet. La volonté des maires repose également sur le désir d'avancer une proposition qui leur sied plutôt que de se faire imposer une solution par le gouvernement.

Les grosses et les moins grosses villes

Le territoire des six régions métropolitaines de recensement du Québec (100 000 habitants et plus) sera complètement modifié. La grande partie de l'histoire des trois RMR de Montréal, de Québec et de l'Outaouais est déjà écrite. Reste donc Sherbrooke, Chicoutimi-Jonquière et Trois-Rivières, où des mandataires ont été nommés à la fin de l'année dernière. Ils doivent remettre leur rapport à Mme Harel dès son retour de mission. Elle est actuellement en sol britannique pour discuter, justement, de réforme municipale et se rendra par la suite en Afrique du Sud. Elle devrait revenir au Québec le 19 février et il est prévu que le dévoilement des conclusions se fasse au cours des jours suivants.

Dans la région métropolitaine de Sherbrooke, Pierre Gauthier doit étudier la configuration territoriale de la région. Selon les journaux locaux, il semble qu'il se dirige vers la fusion des neuf municipalités de la MRC, soit Sherbrooke, Waterville, Ascot Corner, Lennoxville, Fleurimont, Bromptonville, Rock Forest, Daville et Saint-Elie-d'Orford. Les maires sont favorables à cette éventualité, d'autant plus que le mandataire proposerait la création de six arrondissements dans la future ville.

Pour la région métropolitaine de Chicoutimi-Jonquière, M^r Pierre Bergeron a reçu le mandat de revoir l'organisation territoriale du Saguenay. Sa tâche semble plus ardue vu la plus grande réticence des maires de la région, mais on s'attend à ce qu'il suggère le regroupement des principales villes du Haut-Saguenay, soit Chicoutimi, Jonquière et La Baie, ainsi que des municipalités rurales comme Latéridier, Shipshaw, Cantons Tremblay et peut-être Lac-Kénogami.

La région métropolitaine de Trois-Rivières, finalement, est également sous la loupe d'un mandataire, André Thibault, qui examine présentement le projet de réorganisation municipale sur le territoire de la MRC de Francheville de même que sur celui de la RMR de Trois-Rivières. Pour cette dernière, le conciliateur semble jongler avec l'idée de fusionner Trois-Rivières, Trois-Rivières-Ouest et Cap-de-la-Madeleine.

En ce qui a trait aux 25 agglomérations de recensement du Québec (entre 10 000 et 100 000 habitants), près de 20 d'entre elles connaîtront des mouvements de frontières au cours des prochains mois, ce que soit Alma, Saint-Jean-sur-Richelieu, Thetford Mines, Saint-Jérôme, Shawinigan, Matane, Rimouski, Saint-Georges-de-Beauce, Rouyn-Noranda, Val-d'Or, Cowansville, Granby ou Saint-Hyacinthe.

Ces dernières semaines d'ailleurs, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Luc, Saint-Athanase, L'Acadie et Iversville ont joint leurs forces pour créer la nouvelle ville de Saint-Jean-Iberville qui, avec sa population de plus de 84 000 habitants, est devenue la septième plus grande ville au Québec. Ailleurs au Québec, la Ville d'Alma et la municipalité de Delisle, qui ont présenté une demande commune de regroupement, sont en voie d'être unifiées.

En dehors des AR et des RMR, de nombreuses initiatives locales ont mené ou mèneront à des fusions, comme à La Prairie, à Lachenaie et à La Plaine. En outre, le gouvernement souhaite renforcer les 44 MRC qui ne possèdent pas de municipalités de plus de 10 000 habitants.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du Devoir: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc., dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

Le 25 janvier, l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a invité tous les pays du monde — et pas seulement les pays européens — «à se préoccuper sérieusement du risque d'ESB et de sa forme humaine, la nouvelle variante de la maladie de Creutzfeldt-Jakob». «Tous les pays qui, depuis les années 80, ont importé du bétail, de la viande et des farines animales d'Europe occidentale, plus particulièrement du Royaume-Uni, peuvent être considérés à risque», a annoncé la FAO. Mardi dernier, l'ACIA a pris connaissance des déclarations des autorités brésiliennes à la presse locale, à savoir que du bétail a été importé d'Europe jusqu'en 1999. Le gouvernement brésilien serait présentement incapable de retracer ces animaux à risque.

Les renseignements révélés dans les médias brésiliens étaient contraires à ce que le Brésil avait déjà déclaré à l'ACIA. Depuis 1998, le Canada exige des pays exportateurs qu'ils lui garantissent qu'ils sont exempts d'ESB en lui fournissant des données pour lui permettre d'évaluer leur état sanitaire. «Or, écrit l'ACIA dans son communiqué, le Brésil n'a pas fourni les ren-

seignements demandés sur ses activités d'importation et l'état sanitaire de son cheptel, qui permettraient au Canada de déterminer si ce pays est exempt de cette maladie. L'Argentine, l'Uruguay, les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont tous fourni l'information grâce à laquelle ils ont pu être reconnus exempts de l'ESB conformément au processus établi.» Ce n'est que lorsque l'ACIA recevra les renseignements nécessaires à l'évaluation sanitaire qu'elle envisagera de lever la suspension, ce qui ne se fera pas avant au moins six semaines.

Même si le Canada peut être considéré «à risque» par la FAO, il est toujours exempt d'ESB et entend le demeurer, a martelé l'ACIA. Un seul cas de vache folle, décelé il y a huit ans, en Alberta, chez un bovin importé d'Angleterre, a été répertorié à ce jour au pays.

«Nous voulons également insister sur le fait qu'il n'y a aucune indication à ce jour que l'ESB soit présente au Brésil, a précisé le D^r Lavigne. Les mesures que nous prenons aujourd'hui ont pour but d'aider à maintenir la sécurité des produits alimentaires canadiens jusqu'au moment où nous pourrions compléter l'analyse des données que le Brésil nous fournit pour déterminer s'il est exempt ou pas de l'ESB.»

BŒUF

VIH

SUITE DE LA PAGE 1

ladies se s'ils souffraient du diabète», reprend l'infirmière. Pour ce faire, l'équipe mobile cible les malades qui sont itinérants, s'organisent pour qu'ils aient un toit et s'assurent par la suite qu'ils auront accès aux services nécessaires à leur santé.

«La demande est là», souligne le D^r Pierre Côté, coordonnateur de l'unité ambulatoire. «Et depuis que l'unité est en fonction, on voit une baisse marquée des hospitalisations et des consultations à l'urgence.» De plus, l'équipe de spécialistes a remarqué que ses patients ont diminué, de leur propre chef, leur consommation de drogue. «Mais ce n'est pas l'objectif de nos interventions, ce n'est que la conséquence.»

Entre deux gorgées de café, Claire jette un œil attentif sur le programme de sa journée; son emploi du temps est rempli de notes et de numéros de téléphone. Même le néophyte peut voir que la journée sera chargée. Assez chargée, il faut partir. En ce froid matin d'hiver, la plupart des visites se limitent au Centre-Sud.

Issue d'un projet-pilote de traitement supervisé, l'unité ambulatoire suit maintenant quelque 150 personnes. Mais ce nombre pourrait facilement décupler, puisqu'ils sont environ 3500 utilisateurs de drogues injectables infectés au VIH sur l'île de Montréal.

Et 90 % des patients de l'unité sont accros à la cocaïne, une accoutumance qui coûte très cher. Contrairement à l'héroïne, il n'existe pas de programmes de substitution à la méthadone pour la cocaïne. De plus, le «buzz» ne dure que quelques minutes (pour l'héroïne, cette extase persiste de deux à trois heures), ce qui veut dire que les cocaïnomanes doivent se piquer entre 25 et 50 fois par jour. Et avec le nombre d'injections augmentent les risques d'infection au VIH, mais aussi à l'hépatite B et C.

La porte s'ouvre sur un homme visiblement heureux d'avoir de la visite dans son petit logement d'une seule pièce. Richard (nom fictif) accueille Claire comme on accueille un ami, il offre un siège, du café. L'infirmière prend la pression de son patient et l'interroge pour s'assurer qu'il prend bien sa médication. «J'ai oublié de la prendre hier soir, mais c'était la première fois depuis deux semaines», assure Richard. Tout en tirant à grands coups sur sa cigarette, il répond aux questions de Claire et sort les flacons de pilules qu'elle veut voir. «Quand l'as un chez-vous, c'est plus facile de s'organiser. J'étais dans la rue tout l'été et la trithérapie avait pris le bord», confie-t-il.

Signe de sa volonté de se reprendre en main, Richard s'est acheté des bottes et un manteau pour passer au travers des durs mois de l'hiver. Fier de lui, il montre à Claire son «nouveau système» pour ne pas manquer ses rendez-vous. «J'entoure les dates impor-

tantes dans mon agenda et je le consulte à tous les jours.»

Pendant la visite, le téléphone cellulaire de Claire sonne. Ses journées sont sans cesse entrecoupées d'appels téléphoniques et de messages sur son téléviseur. Cette fois-ci, il s'agit d'un jeune homme qui a le cancer, en plus du VIH. Claire le suivait en juillet, mais le jeune a décroché avant se vautrer dans les bras de la cocaïne. Aujourd'hui, il appelle pour dire à son infirmière qu'il fait un séjour chez ses parents pour s'éloigner de la consommation... et pour lui demander si son ordonnance de somnifères peut être renouvelée.

«En règle générale, nos clients nous aiment bien, parce qu'on cherche des solutions avec eux», confie Claire Lahaie. «Et il y a aussi un aspect important: on ne juge pas leur consommation et nous avons une attitude ouverte», ajoute Isabel Montpas, une des intervenantes sociales de l'équipe mobile.

Après un saut à la pharmacie, Claire Lahaie se rend au Centre Dollard-Cormier, un centre qui s'occupe de sans-abri. À peine la porte franchie qu'un homme la salue et commence à lui parler. «Partout où je vais, je rencontre par hasard un de mes patients», admet-elle en souriant. Claire n'est cependant pas là pour le rencontrer, elle doit parler à l'une des responsables du centre pour avoir des renseignements sur un autre de ses «clients», comme elle les appelle. «C'est un patient qui a arrêté de consommer, mais je veux savoir comment il se comportait quand il était gelé, s'il rechute, avant de dire oui ou non à la trithérapie.»

Au dire de Claire Lahaie, si son groupe a su s'implanter si rapidement dans le milieu, c'est précisément parce que les infirmières et intervenantes ont su s'intégrer. À elle seule, l'équipe mobile suit de près 130 personnes. «C'est beaucoup de bouche à oreille, admet-elle. On a des demandes chaque semaine et on commence à atteindre notre maximum.»

L'horaire de la journée amène maintenant Claire et Isabel au Centre Sida-Secours qui, comme son nom l'indique, est un centre de crise pour les malades atteints du sida. Claire doit rencontrer Michèle (nom fictif), une transsexuelle. Là aussi, l'infirmière est prise d'assaut dès qu'elle met le pied dans l'endroit. «J'ai suivi le premier que tu as sorti de la rue, lui lance fièrement un des résidents du centre. J'ai fait toutes mes démarches et j'attends juste qu'on me trouve un beau petit logement.» Claire prend un peu de temps pour lui parler.

À l'étage, Claire et Michèle trouvent un petit local pour discuter. Ce qui préoccupe l'infirmière, c'est que la charge virale de sa patiente monte et qu'elle ne sait pas pourquoi. Toute énermée, Michèle complimente Claire, lui dit qu'elle est en train de se faire une blouse comme la sienne, lui montre un sac à dos qu'elle vient de transformer en sac à main. Au fil de la conversation, Michèle finit

Les produits visés par la suspension sont des conserves de viande de bœuf (corned-beef) ainsi que des extraits de bœuf (le plus souvent utilisés dans les produits pour donner un saveur de bœuf) importés du Brésil. Il peut s'agir de bouillon ou de consommé de bœuf, de bœuf salé et de tranches de bœuf en gelée. Le Canada n'importe ni animaux vivants ni viande de bœuf fraîche ou congelée du Brésil. Le risque de présence de l'agent de l'ESB dans les produits brésiliens en vente au Canada reste «hypothétique», a rappelé Marc Le Maguer, de Santé Canada. Une ligne téléphonique spéciale a été mise sur pied pour informer les consommateurs (ligne sans frais: 1 877 227-0677) et des détails sont également disponibles sur le site Internet de l'ACIA (www.cfia-acia.agr.gc.ca).

Les mesures ne devraient pas toucher durement l'économie agroalimentaire canadienne puisque le pays n'importait pas beaucoup de produits bovins brésiliens. L'ACIA estime que les importations de corned-beef se sont chiffrées à neuf millions de dollars l'an dernier (plus de deux millions de kilos) et à moins d'un million dans le cas des extraits de bœuf (environ 9000 kilos).

par avouer qu'elle a cessé de prendre un de ses antirétroviraux au mois de décembre parce qu'il lui donnait mal à la tête et des nausées. Voilà donc la source de résistance.

Il faudra trouver une solution et elle commence par l'information de base. «Tu te souviens du train?» demande Claire. Michèle fait signe que oui. «Moins tu vas prendre tes médicaments et plus le train va aller vite. Et tu te souviens de la piscine?» Michèle acquiesce en répétant les derniers mots de chaque phrase. «Plus il y a de l'eau dans la piscine et plus ce sera difficile pour le virus de sauter en dehors de l'eau et de se transformer.»

L'équipe du CHUM est unique en son genre. D'autres hôpitaux de grandes villes américaines pourraient cependant suivre ce courant pour soigner les utilisateurs de drogues injectables atteints du VIH. «Mais on reste humbles», souligne le D^r Pierre Côté. «On part d'une approche que l'on considère comme intéressante et rien n'est coulé dans le ciment.»

Claire Lahaie reprend le volant, elle a une rencontre avec un nouveau patient dans les locaux de Spectre de rue, un organisme qui échange les seringues souillées. À peine son entretien terminé qu'elle fait une visite éclair au Groupe d'entraide à l'intention des personnes séropositives et itinérantes.

Là encore elle est abordée par des patients qui lui racontent ce qui va et ne va pas. Claire regarde sa montre. Il faut se dépêcher, car un autre de ses patients l'attend à l'hôpital Notre-Dame. Un autre problème à régler, une autre pierre à poser.

François est cocaïnomanie. Parce qu'il manque plusieurs de ses rendez-vous médicaux, on doute qu'il prenne ses médicaments de façon assidue. Avant qu'il soit vu par son médecin, Claire lui fait une prise de sang. Lorsqu'il voit l'aiguille, François s'anime. «Ça me rappelle des souvenirs», glisse-t-il. Cette relation d'amour-haine avec l'aiguille est commune à plusieurs utilisateurs de drogues injectables, l'objet étant au centre du rituel de dépendance.

Son médecin est le D^r Danielle Rouleau, qui est responsable de l'Unité hospitalière de recherche, d'enseignement et de soins sur le sida. François lui dit qu'il n'a pris qu'un quart de coke depuis deux semaines. Le jeune homme indique qu'il est présentement en thérapie pour cesser de consommer. «En général, les patients nous disent la vérité sur leur consommation», explique le D^r Rouleau après la visite de son patient. Ils sont par contre moins transparents à propos de leurs relations sexuelles ou sur la possibilité de transmission de la maladie.»

Le travail des membres de l'unité ambulatoire est comme une vis sans fin. S'ils ne peuvent pas physiquement endiguer l'infection au VIH, ils tentent à tout le moins d'en atténuer les maux. Et pour les toxicomanes infectés, c'est toute la différence du monde.

LAMARRE

«C'était pour le plaisir de vous obstiner avec eux, n'est-ce pas?»

«Pas du tout. Le système américain est loin d'être parfait, loin d'être équitable. Mais je continue à croire qu'il est beaucoup plus performant que le nôtre. Les Américains investissent beaucoup plus que nous dans la santé, dans la recherche surtout. Et la recherche, c'est fondamental, c'est payant et stimulant. C'est ça qui manque aux jeunes d'ici, des projets, des champs de recherche.»

Jusqu'à la retentissante faillite de Lavalin, Bernard Lamarre était l'un des hommes les plus puissants du Québec. En quelques jours, il a perdu des millions.

«Ca, c'est pas grave, dit-il. De toute façon, le gros argent, on ne le voit jamais. En gagner ou en perdre, ça ne change rien à la vie de tous les jours. Et je savais que ma famille était à l'abri. J'ai pas versé une larne ni perdu une heure de sommeil. Ce qui fait mal, c'est l'orgueil blessé. Et se rendre compte qu'on n'a plus beaucoup de pouvoir.»

Pendant plus de vingt ans, il avait dirigé en monarque absolu un empire sur lequel le soleil ne se couchait jamais, l'une des trois firmes d'ingénieurs-conseils les plus puissantes au monde.

«J'aimais pouvoir me dire, quand je passais au square Dominion par exemple et que je voyais l'édifice Lavalin: "C'est moi qui ai fait ça." J'éprouvais beaucoup de satisfaction et de fierté pour ce que nous avions réalisé.» Il avait signé des autoroutes aussi, des ponts, des tunnels, des buildings, des usines, des métros. Pas seulement ici mais dans une foule de pays. «Tout ça est toujours là. Mais je découvre qu'il y a autre chose dans la vie.»

Depuis qu'il n'est plus chez SNC-Lavalin, il est devenu l'un des plus grands «quêteux» du Québec. Il a toujours une campagne de financement en cours pour des œuvres, des institutions d'enseignement, un hôpital, un musée.

«Aller chercher de l'argent auprès des grandes entreprises pour une bonne cause, c'est infiniment plus facile et moins stressant que solliciter un ministre ou un fonctionnaire pour un contrat d'ingénierie.»

Mais quand il dit qu'il y a «autre chose dans la vie», le pudique monsieur Lamarre fait plutôt allusion à la famille qu'à ses bonnes œuvres. De ce côté-là, nulle faillite, nulle déception. Au contraire. «Même mes gendres et mes brins réussissent.»

Il a marié la fille du boss — «un bon truc pour réussir», dit-il en riant —, Louise Lalonde. Ils ont eu sept enfants (deux ingénieurs, une médecin, une avocate, deux économistes, une architecte). Ils forment un couple très uni, très réussi, je dirais presque exempts, un vrai couple, deux forces parallèles égales entre elles... et parfois de sens contraire. Ils se taquent et discutent ferme. «La plupart du temps, on ne vote même pas du même bord», dit-il. Elle rit volon-

tiers de lui, de ses travers. Elle le rabroue aussi, affectueusement, parce qu'il mange trop et trop vite, parce qu'il ne fait pas d'exercice, parce qu'il trouve amusant de paraphraser Bernard Shaw — «Pour me tenir en forme, je fais de la marche rapide derrière le corbillard de mes amis» — ou Churchill, à qui on avait demandé le secret de sa longévité et de sa bonne humeur: «Sports, my friend, never sports.»

On dit qu'il est allé à la messe tant qu'elle y est allée et qu'il a fumé tant qu'elle a fumé. Pendant des années, tous les vendredis soir, lorsqu'ils étaient à Montréal, il allaient ensemble voir le film qu'elle avait choisi. Pas une compagnie, pas un tableau qu'il n'ait acheté ou vendu sans l'avoir consultée. S'il est aujourd'hui connaissant des choses et du monde de l'art, c'est d'abord et avant tout grâce à elle.

De temps de Lavalin, ils avaient constitué une collection de plus d'un millier d'œuvres de quelque 300 artistes du XX^e siècle, collection que le Musée d'art contemporain a rachetée de la banque. Leur collection privée, ils sont en train de la partager entre les enfants. A Montréal, tous les dimanches soir que le bon Dieu amène, on soupe en famille, à la maison ou au restaurant. On fait chaque année de grands voyages, toute la tribu, filles et fils, gendres et brus, petits-enfants. Souvent plus de vingt personnes de trois générations, même des bébés. Ils se sont ainsi promenés en car à travers le Brésil, l'Asie, le Bordelais, la Bourgogne, la Californie. Cette année, à Pâques, ils partent faire le tour de l'Irlande.

«Autrefois, il m'arrivait, pendant ces voyages, de mélanger l'utile à l'agréable. Aujourd'hui, il n'y a plus que de l'agréable, que le plaisir d'être avec ceux que j'aime.»

Ils visitent les musées, les jardins botaniques, les zoos, parfois bien sûr les grands chantiers de construction.

«Quand c'est moi qui organise, je ne laisse rien au hasard, dit-il. L'agenda est très serré, très précis. Louise, c'est le contraire. Elle adore l'imprévu, les surprises.» Elle est déjà partie avec sa sœur et leurs douze enfants pour une tournée de l'Angleterre. Sans aucune réservation d'hôtel, sans itinéraire précis.

Bernard et Louise Lamarre suivent avec passion l'éducation de leurs petits-enfants.

«C'est évident qu'il faut transformer le système d'éducation, dit-il. Mais ça ne peut pas se faire en criant la pain. Je connais bien l'école Québécoise, qu'on cite souvent comme modèle. Et je sais que ce système-là requiert énormément de dévouement de la part des enseignants et beaucoup d'implication de la part des parents. C'est toute une mentalité qu'il faut changer. Pour que des changements soient durables et bénéfiques, il faut y mettre du temps, comme on a fait pour le Vieux-Montréal.»

Et du temps, ça tombe bien, il en a comme il n'en a jamais eu. «Sauf celui de m'ennuyer», précise-t-il.